

Debout Guyane

ORGANE OFFICIEL DE PROPAGANDE DU PARTI SOCIALISTE GUYANAIS
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Directeur Politique JUSTIN CATAYÉE

Rédaction-Administration 34, Rue Voltaire — TÉL. 84 — CAYENNE

L'avenir dépend de nous !...

A mon retour de Régina, lundi dernier, j'apprenais que deux télégrammes avaient été reçus à Cayenne, mentionnant que les textes constitutionnels précisent que des mesures d'adaptation pouvaient être prévues en ce qui concerne le régime législatif et l'organisation administrative des Départements d'Outre-Mer. Le bruit circulait forttement que nous avions obtenu satisfaction ; il fallait tout du même attendre les textes pour juger de l'importance de ce qui avait été fait en notre faveur, ou plutôt de ce qu'on prétendait.

Je ne puis cacher la profonde déception que j'ai ressentie à la lecture de ces laameux articles 72 et 73 ; on s'est payé une fois de plus de notre tête, il ne s'agit pulement et simplement que de l'ancien article 65 scindé en deux, avec cette différence, et c'est ce qui marque un léger progrès parce que faisant disparaître toute possibilité d'intégration Totale, le mot Département d'Outre-Mer s'y trouve explicitement mentionné.

En réalité, la nouvelle version présentée par les articles 72 et 73 ne fait que traduire par une dialectique différente sensiblement les mêmes dispositions qui nous régissaient lors de feu la quatrième République. Tout le monde ayant reconnu officiellement que le système qui nous était alors imposé était mauvais, il n'y a pas conséquent aucune raison à priori que son petit frère jumeau soit meilleur.

Quel est le vrai sens du référendum ? C'est tout simplement de dire que les dispositions prévues pour la Guyane sont bonnes ou mauvaises. Si on estime qu'elles sont bonnes on répond par OUI, si elles sont mauvaises il faut répondre NON.

On essaie de faire jouer actuellement des éléments d'ordre affectif ou sentimental ; c'est là un procédé maladroit autant que dangereux.

On veut nous faire croire qu'en faisant confiance simplement à ceux qui nous dirigent aujourd'hui, il nous sera accordés plus tard les aménagements que nous souhaitons. Pourtant, il n'y a pas longtemps qu'on se plaignait de l'indifférence des hommes de Gouvernement à notre égard, ils sont encore, pour la plupart de la nouvelle équipe ; leurs sentiments ont brusquement changé aux dires de certains. On s'est bien rendu compte du mal que nous avons eu à faire admettre que le cas particulier des DOM devait être pris en considération ! Ne dit-on pas toujours que les DOM coûtent très cher à la Métropole ? En ce qui concerne en particulier la Guyane, Monsieur Malraux, Ministre à la Présidence du Conseil doit faire une tournée de propagande pour le Référendum aux Antilles ; il doit passer deux jours en Guadeloupe et deux jours en Martinique, il avait décidé de ne pas passer en Guyane « FAUTE DE TEMPS », ce n'est que sur l'insistance des autorités guyanaises responsables qu'il a accepté de venir en Guyane le Vendredi soir à 21 heures pour repartir le lendemain matin Samedi à six heures ; quelle sollicitude !

Il y a la dernière phrase de l'article 72 qui peut nous être très utile, elle dit : « Toute autre collectivité est créée par une loi ». Cela veut dire qu'il est possible de concevoir d'autres collectivités territoriales que celles qui nous sont proposées, et nous ne pourront réclamer le bénéfice de cette disposition particulière à condition de ne pas reconnaître comme acceptable pour nous, celle qui nous est imposée.

Je sais pour ma part qu'on ne négligera aucun moyen de propagande en faveur de ce référendum. La question est trop grave pour que nous puissions nous prononcer à la légère, uniquement dans le but de vouloir plaisir ; il s'agit de l'avenir et du sort d'un Pays.

Au moment des grandes consultations on entend toutes sortes de professions de foi ; mais quand il s'agit effectivement de défendre la masse tous ces rossignols d'occasion sont bons absents. Le Parti Socialiste Guyanais n'a jamais failli à sa noble et honorable tâche ; si aujourd'hui, moi Justin Catayée, ancien Compagnon du Général de Gaulle pendant cette dernière guerre, je prends la lourde responsabilité de dire à mes compatriotes que les textes proposés sont mauvais pour la Guyane, j'obéis à un devoir impérial, celui qui est guidé par l'intérêt général de la collectivité guyanaise.

Certains Partis politiques locaux ont pris ouvertement position en faveur du référendum du 28 septembre prochain, éliminant d'office toute possibilité d'une attitude commune ; guidés qu'ils sont uniquement par des objectifs électoraux en vue des élections législatives du 16 Novembre prochain ; ils veulent s'abriter sous un grand nom pour camoufler leurs insuffisances comme leurs tares.

Notre vote n'aura aucune incidence sur les résultats généraux, on ne pourra pas dire que nous sommes susceptibles de menacer la permanence du système républicain. Par contre, les résultats, pris localement, auront le privilège de marquer la ferme volonté d'une population de ne pas périr, si nous avons le courage de dire que ce qui est mauvais l'est effectivement.

Au moment où l'on parle beaucoup de confiance, pourquoi la Métropole ne veut-elle pas faire confiance à la Guyane ? Nous avons trop souffert jusqu'ici. On nous dit que ce ne sont plus les mêmes hommes ; cela n'est pas vrai. Il y a un homme nouveau, un homme que nous respectons tous, mais les autres sont de l'ancienne équipe, cette équipe qui a toujours oublié la Guyane, comme elle l'a été encore lors de l'élaboration des textes constitutionnels.

Une chose est à retenir : NOUS DEVONS AVANT TOUT PENSER A L'AVENIR DE NOTRE GUYANE ; cela dépend de nous, le Parti Socialiste Guyanais a marqué la voie, n'écoutez pas les sirènes de malheur et nous dirons tous ensemble NON pour que vive la Guyane !

Justin CATAYÉE



Après le Moyen-Orient, c'est le Détroit de Formose qui devient le point névralgique du monde.

(010958-Record).

Les libertés individuelles sont-elles menacées en Guyane Française

JEUDI dernier, Monsieur le Préfet de la Guyane me disait par téléphone que nos réunions du Mercredi au 34 rue Voltaire sont considérées par lui comme étant tenues sur la voie publique, il m'intimait l'ordre de faire entrer tout le monde à l'intérieur et d'empêcher toute diffusion sonore à l'extérieur de notre local ; autrement dit on nous interdit chez nous l'usage de haut-parleur.

J'ai attiré l'attention du Préfet sur le fait que nos réunions du mercredi se sont toujours déroulées dans le calme, que la circulation n'a jamais été interrompue du chef de ces réunions. Monsieur le Préfet m'a tout simplement répondu que cela avait assez duré, qu'il ne pouvait le tolérer plus longtemps.

Toutes les constitutions républiques françaises ont toujours reconnues les libertés individuelles comme inviolables et la liberté d'expression et d'opinion en est une des principales, y porter la moindre altération est absolument intolérable. Je n'ignore pas que Monsieur le Préfet possède à sa disposition des moyens puissants mais il ne doit pas ignorer que ni les balles des mitrailleuses, ni les exécutions des victimes sans défense n'ont jamais muselé la pensée ni même la volonté d'évolution.

Pourquoi sommes-nous l'objet d'une si délicate attention ? Peut-être parce que nous nous refusons à jouer les bénis-oui-oui ! On nous interdit le droit de réunion pourtant j'ai personnellement versé une partie de mon sang, contre Hitler, pour la France Libre et la Liberté qu'elle incarnait ; j'étais à ce moment Compagnon du Général de Gaulle. Pauvres morts, que votre sacrifice fut vain !

Ce sont certainement de ces sortes d'incompréhensions qui ont amené l'Indochine, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie

Bien sûr, il sera facile d'écraser, de pulvériser cette petite et paisible population Guyanaise. Ce sont les atroces souffrances de mes compatriotes Guyanais qui m'ont contraint à me vouter définitivement à la cause de ma Guyane Natale. Vous me rappeler brutalement que vous êtes le Maître des céans ; je vous réponds bien franchement que la France des droits de l'homme m'a appris à mettre au dessus de tout la Liberté d'expression et de pensée.

Compatriotes et amis de la Guyane, vous viendrez tous en masse Mercredi prochain assister à notre très importante conférence ; amis des communes ayez surtout confiance, après avoir été la terre de bagne la Guyane doit revenir celle de la Liberté, dans la légalité et le droit. Reconnaissant que le nouveau système n'a même pas encore commencé une sorte d'esclavage sévit d'une façon intolérable, nous répudrons tous NON au référendum du 28 Septembre prochain.

Jus in CATAYÉE

Le public est cordialement invité à assister à notre très importante conférence du Mercredi au 34, Rue Voltaire.



MAITRE CORBEAU SUR UN ARBRE...

DEPUIS quelques jours circule en ville de Cayenne la copie d'une lettre signée Edouard Gaumont, cette lettre serait adressée à un ami dont le nom n'est pas précisé ; nous avons cru devoir reproduire à l'intention de nos lecteurs le texte intégral de ce document, que l'on trouvera plus loin.

Je ne voudrais pas accorder à Monsieur Gaumont plus d'importance qu'il mérite, leur lecteur jugera de lui-même de la médiocrité de l'auteur de cette lettre surtout quand ce dernier écrit en particulier : ... J'ajoute pour votre information personnelle que, mes relations avec Monsieur Catayée se sont bornées à m'accommoder de sa présence à ... ».

Mes compatriotes et amis de la Guyane m'ont fait l'honneur de me demander de défendre la cause de notre département en accord avec tous nos parlementaires ; ayant accepté cette mission, je me sentais dans l'obligation morale de respecter les règles de courtoisie élémentaires à l'égard de ceux qui devaient être mes associés dans cette action ; que par altérité chronique cela ait paru surprenant à Monsieur Gaumont, nous n'y attachons la moindre importance, nous le connaissons suffisamment. J'ai conservé jusqu'à ce jour cette même attitude courtoise à l'égard de mes adversaires politiques tant pis pour ceux qui se comportent en goyau.

Monsieur Gaumont dit en parlant de moi, « ... à ma surprise, il approuvait bruyamment ce que j'exprimais en indiquant que je traduisais exactement les voeux du Comité dit de « Statut Spécial » ... » ; l'erreur est humaine, Monsieur Gaumont n'en est certainement pas exempt, la preuve de son papier suffira pour le convaincre surtout quand il dit plus loin : « Paul Reynaud a eu ce mot à l'adresse de Catayée qui insistait pour que l'expression « Statut Spécial » figurât au texte de la Constitution, l'article 65 permet tout ce que vous demandez. Au surplus, vous avez un excellent député qui compte nombreux amis au Gouvernement. C'est l'homme le mieux placé pour vous faire obtenir tout ce que vous souhaitez Barrat pourra confirmer. »

Voilà, mon cher ami, l'essentiel de ces contacts que j'ai provoqués sur la demande de Boudinot approuvée par Catayée.

Bien avant que ne se produisît la constitution du « Comité Statut Spécial » en Guyane et que les délégués ne fussent envoyés en France, j'avais fait de nombreuses démarches tant à la Présidence du Conseil qu'à l'Intérieur et à la Justice pour que l'occasion de cette nouvelle Constitution fut mise à profit afin de mettre fin aux errements actuels et, pratiquement, j'avais partout obtenu l'assu-

rance que le nécessaire serait fait ainsi que je l'avais demandé si souvent à l'Assemblée Nationale.

L'essentiel de ce que j'ai suggéré tient en ceci :

1o) — du point de vue social extension pure et simple des lois relatives.

— a) aux prestations familiales ;
— b) aux allocations de logement ;
— c) à l'aide aux grands infirmes, invalides civiles et d'une manière générale de toutes les lois sociales de la République.

2o) — du point de vue administratif et politique large déconcentration et décentralisation ayant pour effet de conférer au Conseil Général des pouvoirs effectifs de participation à la direction politique — au sens le plus élevé du terme — du département.

3o) — du point de vue économique et financier,

a) octroi à l'Assemblée départementale des masses budgétaires destinées à la réalisation des investissements sur place. Ces « masses » sont fixées par le Comité Directeur du F.I.D.O.M., mais affectées par le Conseil Général ;

4o) — Octroi à l'Assemblée locale territoriale de la subvention d'équilibre du budget et droit effectif pour le Conseil Général de fixer son budget ; le représentant du pouvoir central n'ayant qu'un droit de vérification comptable.

5o) — Consultation préalable obligatoire du Conseil Général pour toute question susceptible de retenir profondément sur l'évolution administrative, économique et politique de la Guyane.

Ainsi que je l'avais indiqué à Boudinot Barrat et Catayée tout cela était déjà en train avant la constitution du Comité et l'envoi des délégués à Paris.

J'ai, au surplus, ici l'assurance — et leur ai fait part — que des textes consacreron très rapidement ce qui précède.

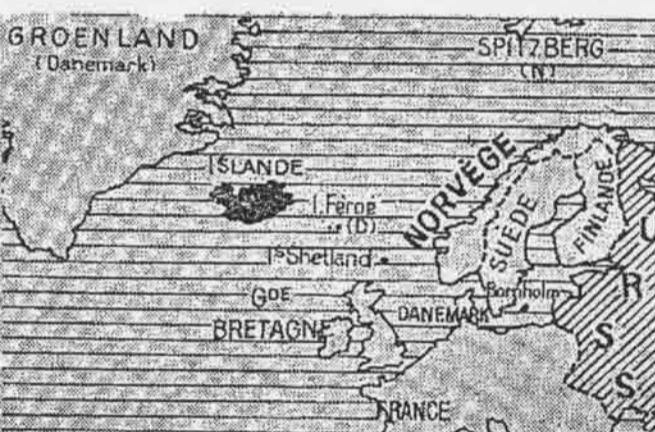
Pour certains de ces textes, ils seront pris avant le référendum sur ma demande pressante.

Voilà, mon cher ami, le point complet de la situation.

Je voudrais vous demander en mon nom de faire part de cela à tous ceux que je ne puis personnellement toucher.

Bien affectueusement à vous et à tout bientôt.

E. GAUMONT.



La décision Islandaise d'extension des eaux territoriales provoque de vives réactions de la part des pêcheurs britanniques qui ont fait appel à leur gouvernement, la décision risquant de s'étendre aux îles Féroé et au Groenland et toucherait également les chalutiers français et le conflit serait porté devant le conseil des Ministres de l'OTAN. Voici la position de l'Islande.

LE CYCLISME ET SES PROBLÈMES EN GUYANE

par Jean EUDLEUR, Président du Comité Régional de la Guyane de la Fédération Française de Cyclisme

Ayant pris contact avec MM. les dirigeants des deux Clubs affiliés, avec leur accord je répondais à cette compagnie en ces termes (lettre, Ref. CRG/61 du 27 Juin 1958).

Fédération Française de Cyclisme
Comité Régional de la Guyane 17, Place de l'Esplanade

Cayenne

Cayenne le 27 Juin 1958

V/Réf : 182/US

N/Réf : C.R.G/61

Le Président
à
Compagnie d'Assurances « FONCELAC »
17, Rue Victor Hugo, 17
Fort-de-France (Martinique)

Monsieur,

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la forme de la police d'assurances qui m'a été soumise a particulièrement retenu mon attention et ne répond pas aux conditions de mon Comité.

En effet, répondant au questionnaire de (votre lettre du 14-2-58 réf SLII G) j'ai mentionné 24 Membres actifs ; il s'agit :

1o) de 12 Membres composant le Comité Régional de la Guyane représentant la F.F.C dans le Département.

2o) de 12 Commissaires de Courses recrutés parmi les sportifs qui s'intéressent à cette pratique.

A l'occasion d'une manifestation cycliste quelque, ces différents membres travaillent dans les conditions ci-après :

1o) Le Comité Régional est organisa-

REVUE DE LA PRESSE

La revue des deux mondes.

1er Août 1958

Voyage en U.R.S.S.
Monsieur François Pouthier.

« Couleure que nous devrions intégrer dans la France Métropolitaine, en bloc, à la faveur de l'enthousiasme d'Alger, les peuples dont nous assurons le destin, seraient retombé dans l'erreur capitale qui nous a fait perdre l'Indochine, la Tunisie et le Maroc. »

« La Guyane est un Département français où il existe un mouvement séparatiste autonomiste ou même nationaliste parce que les conditions matérielles ou morales de la population Guyanaise sont mal compatibles avec une direction issue de la Métropole — Théoriquement, le Guyanais est un Français à part entière, pratiquement, les avantages apparents qu'il

retire de cette dénomination ne lui semble pas compenser les inconvenients qui en découlent — Le système fiscal, administratif et social appliqués en Guyane est le même que celui de la Métropole, mais les ressources et le mode de vie y sont tellement différents que ce pays vit dans une crise permanente ?

« L'intervention de la Métropole dans les difficultés Guyanaises s'exerce à travers la politique métropolitaine, et même lorsqu'elle tient compte des conditions guyanaises, elle n'en saisit que le reflet déformé par l'affabulation parlementaire... ».

Voilà ce qu'on pense de nous en France, la Grande Presse n'essaie pas de nous comprendre, mais s'amuse essentiellement à nous dénigrer. Nous ne voulons plus de cela, la Vérité doit éclater au grand jour, c'est pourquoi il faut voter NON au référendum du 28 Septembre prochain.

teur : une commission de quatre membres assurent l'organisation auxquels s'ajoutent quatre Commissaires de Courses. Les coureurs qui y participent appartiennent aux deux Clubs affiliés : V.T.G. et E.C.G.

20) Un Club affilié est organisateur : un Membre du Comité Régional est délégué pour représenter la F.F.C. et faire respecter les règlements en vigueur.

Cette raison majeure me laisse supposer que je pourrais souscrire à une assurance annuelle basée sur une prime forfaitaire, d'où mon regret de ne pouvoir accepter votre police.

Je fais part toutefois de vos conditions aux Présidents des deux Clubs existants suivant les termes de votre lettre. Ces derniers vous communiqueront sans retard la liste de leurs coureurs susceptibles de prendre part à cette première épreuve, si votre diligence pour régler cette affaire pouvait nous permettre celle organisation pour la date fixée (6 juillet).

Pour conclure, je vous serais infiniment reconnaissant, en reconsiderant les différentes garanties déjà soumises compte tenu des précisions que je vous ai exposées.

Pensant que ces renseignements pourront vous être utiles, je vous prie d'agrémenter mes respectueuses salutations.

J. EUDLEUR

Désirant mettre la F.F.C. au courant de cet arrêt aussi brusque qu'inattendu, j'adresse à M. le Président de la Commission de l'Union Française de la F.F.C. une lettre datée du 30 juin 1958, Rf. CRC/63.

Fédération Française de Cyclisme
Comité Régional de la Guyane
Cayenne

Cayenne, le 30 juin 1958

Le Président

à Monsieur le Président de la Commission de l'Union Française de la Fédération Française de Cyclisme

1, Rue Ambroise-Thomas

PARIS IX^e

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Le Comité de Guyane devait organiser une course cycliste dite « Course d'ouverture de Saison » le 6 juillet prochain ; à mon grand regret, je me vois dans la pénible obligation de reporter cette compétition à une date ultérieure.

En effet, le Comité étant régulièrement constitué, les Clubs affiliés comptant des coureurs licenciés F.F.C. seule la question assurance demeure pour nous autres en Guyane un problème insoluble, la Préfecture de la Guyane se retranchant derrière les textes.

Eu vertu des règlements en vigueur relatifs aux compétitions sportives dont le parcours comporte un usage privatif de la voie publique ; je me suis adressé à La Foncière à Paris qui m'a mis en rapport avec une agence en Martinique : La Foncelac.

Après un échange de correspondances qui a duré un an, une police d'assurance d'un montant de 48.720 fr m'a été soumise, se décomposant comme suit :

Assurance par course et par coureur 1850 fr. — Frais Coureurs y participants, 24.

Pour assurer toutes les courses prévues à notre calendrier et celles des deux Clubs affiliés, il me semble que les coureurs susceptibles d'y prendre part se trouveront dans l'impossibilité matérielle de faire face à de telle obligations.

Compte tenu de ce handicap, il m'apparaît difficile d'admettre qu'il ne peut-être organisées des compétitions cyclistes en Guyane où on ne dispose pas de vélodrome. Les promesses qui m'avaient été faites étant bien loin d'être réalisées en dépit de multiples démarches que je fais dans ce sens.

A cette occasion, je vous saurai gré de bien vouloir me communiquer vos suggestions et vous demande votre appui pour me permettre la pratique de ce Sport que nous avons tous le devoir de faire évoluer.

De mon côté, j'ai adressé une demande d'audience à M. le Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, pour débattre cette question, me proposant par la suite de la porter à la connaissance de M. le Préfet du Département.

Pensant vous lire à très bientôt, je vous prie d'agrémenter Monsieur le Président, mes salutations sportives.

J. EUDLEUR.

Pensant que les différents articles déjà parus dans cet organe ont éclairé quelque peu le lecteur sur la situation exacte du Cyclisme dans notre Département, qu'il me soit permis de lui faire connaître mon opinion sur la question.

Notre pays est celui où le paradoxe trouve son plus grand champ d'action.

En effet, j'ai su remarquer, parmi ceux, pour qui je me donne taul de peines, un petit contingent placé au premier rang des critiques, soulignant avec force, l'inactivité du Comité Régional ; ils ajoutent même dans l'étatage de leur propos qu'ils pourraient se rendre responsables de la prime à payer à chaque course. (1850 fr. plus frais). Je leur oppose la contradiction la plus formelle ; je ne veux pour exemple que le paiement mensuel des cotisations. La modique somme de 100 fr qu'ils ont eux-même fixée demande des mois et même des années pour être régularisée. D'où la mauvaise volonté apportée par ces derniers.

Je pourrai vous en citer tant d'autres sur le comportement de certains sociétaires au sein de leur club, mais ce serait m'écartez du sujet.

Comme je vous le disais précédemment la question assurance devant retenir toute notre attention, j'essaierai de situer le paradoxe dans ce domaine, ne disposant pas d'une piste cyclable, voire d'un vélodrome la prime à payer est à la portée de tous ; pouvant bénéficier de tous les avantages de notre réseau routier que l'on connaît parfaitement, la prime afférente aux compétitions sur routes revêt un caractère prohibif.

A ce propos, le périodique : « Auto-journal » du 1er mai 1958 commente la position de la Fédération Française de Motocyclisme et les Compagnies d'Assurances. On peut lire notamment dans cet article :

« D'autre part, les primes demandées pour couvrir la responsabilité civile des organisateurs de manifestations sportives sont également exagérées. Pour la plus petite des courses motocyclistes disputées à Monthéry, les organisateurs doivent verser 100.000 francs. Or manifestement, étant donné les installations spéculaires qui tiennent le public à l'écart, il ne peut, lorsqu'il s'agit de motocycles, se produire le moindre accident », ajoute

Sur les routes du tour de l'île de Cayenne n'agissant de cycles les causes d'accident sont encore bien moins.

Le même article continue : « D'autre part le législateur a contraint, et c'est justice, l'organisateur à s'assurer. Mais d'autre part, il s'est gardé de fixer un plafond aux appétits du consortium et les abus les plus flagrants sont devenus possibles ».

Plus loin on peut lire : Personne ne peut souhaiter voir les motocyclistes livrés sans défense aux abus des assureurs. D'autre part « le besoin d'action » ne doit pas conduire à n'importe quelle aventure.

Maladressant aux membres des clubs affiliés qui m'ont suivi dans mes démarches, à ceux qui me font confiance jusqu'à présent, ainsi qu'à certains sportifs qui s'intéressent au cyclisme, je leur dirai pour conclure que je n'ai pas encore déposé les armes et crois fermement en l'avenir. D'ailleurs certaines personnes me rencontraient un peu partout à Cayenne se souviennent automatiquement du mot « Vélodrome » et m'en parlent ; ce qui me laisse supposer que mon action ne sera pas vain. Si la graine que je sème devrait être récoltée par d'autres, j'aurais été le premier à en être satisfait.

Arriverons à Cayenne le Vendredi 19 Septembre à 17 heures.

M. MALRAUX, Ministre délégué à la Présidence et sa femme.

M. TREMEAUX, Inspecteur Général des Départements d'Outre-Mer

M. JUILLET, FOCCART et BEURET, Attachés de Cabinet.

CONTE CRÉOLE

MATAMBELLA QUÉ DEIAKA

Cric

Crac

MATAMBELLA qué Deiaka a té oune ti garçon qué oune ti sie di dé papa qué dé manman différents. Seulement yé té faite même l'annin, même mois, même jou, même l'heure.

Yé a élevé ensemble, té même dilata De papa-ya, té dé bon zammis, di l'eau pas té qua passé en mitan dé manman-ya.

Ti mouna-ya même té content yé compagnon cou so qué fré sans vice. Quand Deiaka rivé à l'âge di 18 ans, li di so mannan.

Manman, mo envie marier ?
To envie marier ?

Oui, manman.

To savé ló ou marié a ou marié qua ecomandé ?

Oui manman.

Qué qui mouna to lé marier ?

Qué Matambella, manmad.

To crai Matambella pou qué fait to oué misé ?

Non, manman, li pon qué fait mo oué misé pisso mo déjà étidié so caractère.

Et bin, mo fie, marier, dit so manman.

Yé fait réunion di fammi, toute mouna accepté, yé marié

Après cinq ans di mariage, Deiaka vi-ni enceinte.

Li réié oune jou li di :

Ouome, mo envie mangé Jaumin goûte.

Coté mo qué prend ca posson-a famme ?

Nous ôbh lanmé et Jaumin goûte qua rété a d'eau douce.

A ça mo envie mangé, si mo pas mangé li, mo qué perde ti mouna-a, mo qué mourri Débrouillé to

Matambella fait so provision, monté so ligne, prend so canon, monté la rhô la rivière. Li péché, li péché pendant vingt douze jou. Vingt douzième jou-a, li tendé oune mouna qua toussé au ras la rivière a. Matambella viré gadé. Li aperçouvé la moitié di oune mouna ; oune dimi visage, oune dimi bras, oune jambe, oune pied. Dimi mouna-la dit li :

Matamella, bonjou !

Bonjou, mouché.

Non, bonjou, papa pon to di. Matambella gronde, li pas réponse.

To palé di mo bonjou papa ? Yé qua applié mo Sylvestre. Mo qua allé, to bonjou.

Sylvestre rété, li gadé divan, li gadé dérié, li di ; Non, mo qua jambé la rivière a pi-tôt. Li prend so l'élan, li sauté ouote bo la rivière a tialam !

Matambella, réié Sylvestre, çé bien sauté, hein !

Oui papa.

Surlout pou oune ouome qui gain oune seul jambe, hein.

Sylvestre allé fait so route Matambella continin pécher.

Quand Deiaka rété li pas oué so onome qua vini que Jammin-goûte-a, li prend oune li canon commencé monté la rivière a à la recherche di Matambella. Quan li rivé à oune certain distance li prend chanté :

Ah ! Loredi, lorédi, lorédi

Ya, Matambella, ya

I dédé Deiaka.

I cé, i bô labas.

Matambella tendé chanté-a, li réponse Tinté limbé oun, oun.

O bénissa, ô baba, ô baba.

Pou li rivé pi vite, li jité so cò a d'eau pou aller dérié so famme. Li passé un an qua sasse li. L'mou poussé assons li, li tournin oune zilé. A dipi ça temps-a li ganguin zilé en dan toute la rivière.

Moralité : Mé coté famme qua minni nous.

PATRACRAC

Bavardage assous Pont Cugneau

PAR JEAN MOULON D'EAU.

Pont Cugneau, fré a là ou ka tendé bel le causé qué joli palo

Dommage Alfred Parépou mouri, pace li té kô écrit oune rôte live, li té qué balle li nom « Acoupa »

Dimanche passé, mo té penché ka gadé di l'eau criqué-a coulé, ló mo tendé Vito ka dit :

Mes zamis, yé dit nous ké voté référendum, à ki bèle ça ?

— A oui, ké non, répondre Célestin.

— A qui ça, ça vé dit oni qué non ?

— Oro, fré, a ça mo tendé toute mouna ya ka dit ; oune rang ka dit voté oui, ouote rang-a ka répondre voté non ! Mo marée cou oune crabe, jou di vote-a, mo crat mo ké voté tout lè dé

Pi kité pi loin proché, li dit :

— Mo pa, mo pencé prend mo décision, yé di li gain ouve minissi qui ké passé la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, pou expliqué nous ça oni, qué nob-a. — Mo ké allé couté li bon bon, d'après ça li ké dit

APPEL A LA SOLIDARITÉ ET A LA GÉNÉROSITÉ GUYANAISE

Chaque année l'Union des Etudiants Guyanais bénéficiait d'une modeste subvention du Département qui vient d'être supprimée par l'autorité de tutelle.

Cette subvention permetait à l'association de secourir des étudiants, boursiers ou non, en difficultés financières. Pour aider nos amis étudiants nécessiteux, l'Union des Etudiants Guyanais lance un appel à la solidarité Guyanaise, en lui demandant de verser généreusement pour l'œuvre sociale de l'Union. La population est priée de verser directement son obole entre les mains des différents directeurs de Journaux pour la Ville de Cayenne, des Maires des différentes Communes ou à son C.C.P. 87-88-09 PARIS.

Persuadé que notre appel sera entendu par tous, l'Union des Etudiants Guyanais remercie d'avance les généreux donateurs qui par leur geste, aideront un parent, un ami dans le besoin.

Pour le Président :

Le Trésorier,

G. GIFFARD.

33, Boulevard Morat à PARIS (XV^e)

LA DIRECTION DES P.T.T. COMMUNIQUE :

Le public est informé qu'à la suite d'un accord conclu entre Grand-Duché de Luxembourg et la France, les nouvelles taxes postales ci-après seront appliquées désormais dans les relations avec le Luxembourg :

CORRESPONDANCES A DESTINATION DU LUXEMBOURG

LETTRES :

— Jusqu'à 20 grammes = 20 francs
— au-dessus de 20 grammes = taxe du régime international pour le poids total.

CARTES POSTALES :

— simples = 15 francs
— avec réponse payée = 30 francs

Tous autres objets payée = taxes du régime international

CORRESPONDANCE EN PROVENANCE DU LUXEMBOURG

LETTRES :

— Jusqu'à 20 grammes = 2,50 francs luxembourgeois
— au-dessus, par 20 grammes en plus = 3 francs luxembourgeois.

CARTES POSTALES :

— simples = 1,50 francs luxembourgeois
— avec réponse payée = 3 francs luxembourgeois.

TOUS AUTRES OBJETS = taxes du régime international.

Par ailleurs, il est précisé que la

ARRIVEES ET DEPARTS**ARRIVEES****PASSAGERS ARRIVÉS PAR VOIE AERIENNE**

Le 4 Septembre 1958 par Pan Air.

Venant de Bélem.— Claire Saturnin — Cohen Ezerzer Elias — Dupui Jean — Miranda José Rausman Martin — Massoud Robert.

Le 5 Septembre 1958 par Air France.

Venant de la Métropole.— Voitelier Pierre — Bohéas Jean — Bohéas Suzanne et enfant — Breton Georges — Breton Carlita et enfant — Gaoua Roger — Labarrère Raymond — Labarrère Andrée — Anicet Jean.

Venant des Antilles.— Arnaud Noémie — Ho Hio Hen Fernand — Ho Hio Hen Sir-Yon — Lee Tsing Chin — Saint Just Andrée — Saint Just Mariette — Victey Esther.

Venant de Georgetown.— Tyler Walter — Cohen Ezerzer Isaac.

Venant de Paramaribo.— Andrade Marques Aris — Alves Rosalva — Horb Ina — Magnan Georges — Pailliac Solange — Pereira Lima Oscar — Robo Lydie — Saraiva De Souza Antonio — Wong A Lien Roma.

Le 6 Septembre 1958 par Cruzeiro Do Sul.

Venant de Bélem.— Da Cunha Gonçalves Bernardo — Gorrea Lima Bento — May Ralph — Sidi Isaac.

Le 8 Septembre 1958 par Air France.

Venant de la Métropole.— Bernus Léon — Bernus Lydie — Bernus Jean — Carasso Marie — Klein René — Klein Léonie et enfant.

Venant des Antilles.— Bouvier Christian — Fradin De Belabre Roland — Ho Kong Ciat Alberte — Labadens Jean — Lamouroux Roger — Ledana Gustave — Marie Joseph Lucie — Saint-Prix Théophile — Saint-Prix Gislaine — Tandavrayen Vincent et enfant — Trichet Florent — Zéline Simone.

Venant de Paramaribo.— Benie Dipnarain — Bourguais Gabrielle — Bromet William — Da Silva Ponciano Milton — Jean Marie Marie — Nouvel Thérèse — Rodgers Oswald — Sacarabani Victoire — Thomas Marie.

Le 9 Septembre 1958 par Pan Air.

Venant de Paramaribo.— Chassol Francisco — Delépine Bertha — Delépine Marie — Fatacy Noémie — Gratien Etienne — Ho Noyeck Fa — Ho Thin Yu — Jainandansingh Roodal — Jainandansingh Jaserah — Jap Tjong Thomassine — Letard Raymond — Matis Anne Marie — Morat Rose — Régina Sergine — Sexe Joseph — Sexe Célula — Vasseur Lucienne — Weishaupt Maurice — Weishaupt Henriette — Woodruffe Ambruzyne.

DEPARTS**PASSAGERS PARTIS PAR VOIE AÉRIENNE**

Le 3 septembre 1958 par avion Militaire Brésilien.

Allant à Amapa.— Corréa Gadelha Moacir.

Allant à Bélem.— Sena De Souza Virgílio.

Allant à Macapa.— Tertuliano Maréco.

Le 4 septembre 1958 par Pan Air.

Allant à Paramaribo.— Beze Emilio — Beze Rose — Chong A Long Joseph — Parris Théophile — Radjou Léone et enfant — Smock Eric — Wong Gar Ieng Jeanne — Woodruffe Ambruzyne.

Le 6 septembre 1958 par Air France.

Allant en Métropole.— Conte Marcel — Madon Michèle.

Allant à Trinidad.— Alexander Grégoire

Allant aux Antilles.— Cristin Louis — Cristin Marie — Delavigne Ste Suzanne Maurice — Massel Jacques — Moisson Charles — Parreaux Daniel.

Allant à Paramaribo.— Aubertot Sylvia Alves Dias Rosalva — Champlain Jocelyne Moise Abraham Joseph — Wong A Liem Roma — Yue Kon Pine.

Le 6 septembre 1958 par Cruzeiro Do Sul.

Allant à Recife.— Angel Michel — Buchot Pierre — Riera Domenech Félix.

Allant à Bélem.— Pereira Lima Oscar.

Allant à San Antonio.— Brice André Renau Ferrer Ramon.

Le 9 septembre 1958 par Air France.

Allant en Métropole.— Gros Henri.

Allant aux Antilles — Husson Jean — Goodman Morris — Rose Antoine et enfant

Allant à Trinidad.— Jean Elie Noëma Rausman Martin.

Allant à Paramaribo.— Benie Dipnarain Glennie Victor — Glennie Valerie — Joseph Gérard — Yeck Georgette.

Le 9 septembre 1958 par Pan Air.

Allant en Métropole — Rouquier Zina.

Allant à Bélem.— Cupidon Paul — Da Cunha Gonçalves Bernado — Gorrea Lima Bento — May Ralph — Sidi Isaac.

FAITS DIVERSSemaine du 4 au 10 Septembre 1958
Contraventions à la Police du roulage : 46

Le nommé Louis Allen, fait l'objet d'un rapport de contravention pour ivresse publique et manifeste. D'autre part le sus nommé sous l'inculpation de vol a été mis sous mandat de dépôt et écroué à la maison d'arrêt.

Objets trouvés

40) Un contrôleur de pression et un double mètre ont été trouvés et déposés au commissariat de police à la disposition de leur propriétaire.

Trois accidents de la circulation se sont produits sans gravité (dégâts matériels)

Cayenne ; Le 5 Septembre 1958 vers 13 heures 20 à l'intersection du Chemin Départemental N° 4 et de la Route de Montabo, le Scooter « Vespa » immatriculé 71 G 973, piloté par Cohen-Ezerzer, Elias de nationalité Espagnole, âgé de 21 ans, demeurant au Brésil à Rio-de-Janeiro a été renversé au moment d'être dépassé par l'automobile « Versaille » N° 70 N 973, conduite par Saute Jean, Français 25 ans mécanicien-dentiste, demeurant à Cayenne.

Le Scootériste, sérieusement bâti, a été immédiatement admis à l'hôpital Jean Marial.

Les dégâts matériels sont insignifiants.

La Gendarmerie enquête.

Police de la route

Au cours de la période du 4 au 10 Septembre 1958, 23 procès verbaux ont été dressé par la Gendarmerie, pour infraction diverses au Code de la Route.

**Moelle Color Reflets
Naturel Total****Garnier**

Toutes les femmes, savent combien éclaircissement est synonyme de jeunesse et de rayonnement accueilleront :

LACTOCLAIRavec satisfaction, sûres de pouvoir enfin grâce à ce nouveau produit **GARNIER** éclaircir leur chevelure en la soignant.

Cheveux clairs !...

Cheveux brillants !...

Madame demandez à votre Coiffeur ou votre Parfumeur :

LES PRODUITS CAPILLAIRE

GARNIER

Rapidité ! Naturel ! Complet !

LES ETS AU PRINTEMPS
se tiennent à votre disposition pour Location de meubles de tout genre

CONDITIONS DEFIAINT TOUTES CONCURRENCES

Un seul nom ! Une seule Adresse !

Les Ets « Au Printemps »

34, Rue Lallouette, 34

L'ESTABLISSEMENT SAID

fait connaître à sa clientèle

qu'il a déballé des CAHIERS D'ÉCOLIERS (pour la rentrée des classes à bon marché) — RIDEAUX (pour portes et fenêtres en Bambous) — LITS Complet (une et deux places) — CHAISES à Rallonge et CHAISES Toile — CHAISES Acajou (sous décoré bois) — TISSUS — SACS — LINERIE etc ...

A VENDRE

Pour cause de départ

1 TABLE

1 LIT

1 SOMMERT

1 MATELAS

1 SALON en Bois Couleur

1 BERCEAU d'ENFANT et matelas.

S'adresser au bureau du journal.

AU STUDIO GAUMONT

Du Lundi 15 au Mercredi 17

John WAYNE — Mauree O'HARA

dans

RIO GRANDE

Ils attaquent, détruisant tout sur leur passage.

A partir du Jeudi 18



UN FILM DONT LA PUISSANCE FAIT TREMBLER LA TERRE...

A. J. CARASSO**PLOMBERIE SANITAIRE****UNIQUEMENT DE QUALITÉ**

18, RUE MALOUET

ET POUR LE BATIMENT**ENTREPRISE GÉNÉRALE****DES PRIX ! ET UNE SEULE QUALITÉ****— LA MEILLEURE —**

5 RUE LALLOUETTE

TELEPHONE 222

Directrice de la publication :
JEAN-LOUIS JEANNETirage : 2.000 exemplaires
IMP.— PARTI SOCIALISTE GUYANAIS

Q. L. J. L.

Debout Guyane

ORGANE OFFICIEL DE PROPAGANDE DU PARTI SOCIALISTE GUYANAIS
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Direcleur Politique JUSTIN CATAVÉE

Rédaction-Administration 34, Rue Voltaire — TÉL : 84 — CAYENNE

Quand la Classe Ouvrière se lève !...

DES gens évidemment ont commencé à faire des pronostics, tenant toujours compte des données anciennes, méprisant encore l'influence et l'importance de l'action de la Classe Ouvrière, ils prônent partout la victoire de la Régression Sociale.

En réalité, sont-ils tellement sûrs de leur victoire ? Nous pouvons même dire qu'ils sont convaincus du contraire, qu'ils sont persuadés que la Classe Ouvrière Guyanaise n'apportera un succès éclatant au référendum du 28 Septembre prochain ; autrement ils n'auraient pas employé des arguments aussi puérils que ceux dont ils se servent, en effet ne disent-ils pas partout que si nous votons NON, nous perdrons tous les avantages sociaux, ils savent pertinemment que cela est faux, ils ne savent que dire devant l'évidence des faits exposés par nous.

Nous avons déjà dit, et nous croyons utile de le répéter : nous voulons apporter notre contribution à un vaste élan de Rénovation Nationale ; mais pour cela certains impératifs locaux devaient être pris en considération. Nous savons très bien que le vote local ne modifiera point les résultats nationaux ; c'est cela qui nous met à l'aise, parce qu'il ne sera pas possible de nous reprocher d'avoir travaillé à une orientation nationale particulière, notre position aura le grand mérite de marquer sans équivoque notre ferme volonté d'exiger l'application à la Guyane d'une organisation particulière susceptible de promouvoir une évolution économique et sociale en Guyane Française.

On nous dit qu'en votant NON cela mécontentera les autorités supérieures responsables ; cela n'est que pure spéulation, évidemment si on envoie à l'Assemblée Nationale un Spécimen tel que celui que nous avons maintenant, comme il n'est même pas capable de p'aider sa propre cause, il ne le sera pas davantage pour ce le de la Guyane ; ces hommes ne pourront jamais avoir la même audience auprès du Général de Gaulle que les Anciens Combattants de la France Libre comme notre Camarade Catayée.

Puisque maintenant les Administrateurs sont actuellement officiellement autorisés à faire de la politique, certains hommes ne se rendent pas compte que ces administrateurs politiciens ont intérêt à leur présenter toutes sortes d'arguments plus ou moins fondés ; en tout cas il y en a un qui ne tient pas debout c'est de nous faire croire que nous serons négligés si nous votons NON. La Guyane est une plaque tournante stratégique internationale d'intérêt mondial ; nous en avons eu la plus belle démonstration pendant cette dernière guerre et si nous n'avons pas su conserver les avantages acquis c'est bien à cause de la législation qui nous a été appliquée ; tout le monde le reconnaît.

On parle souvent de la Guyane, mais que représente cette Guyane, quel est le sort du Territoire de l'Iwini, il faut que cette question soit résolue au plus vite,

la nouvelle constitution ne nous donne aucune garantie là-dessus. L'Iwini est un arrondissement de la Guyane, l'Iwini possède un Statut Spécial et on prétend qu'il soit impossible d'en accorder un qui soit valable pour tout le Territoire Guyanais !

Un Citoyen qui vote dans le Territoire de l'Iwini, pour quoi vote-t-il, pour qui vote-t-il ? Voilà la question qui est posée. Nous ne voulons plus voir ce déchirement du Territoire de notre Guyane, concrétisée une fois de plus par la nouvelle constitution puisqu'elle nous applique des textes exactement semblables aux anciens. Nous avions demandé des prévisions, des garanties, on nous les a refusées ; dans ces conditions nous ne pouvons qu'inviter nos amis à voter NON au référendum du 28 Septembre prochain.

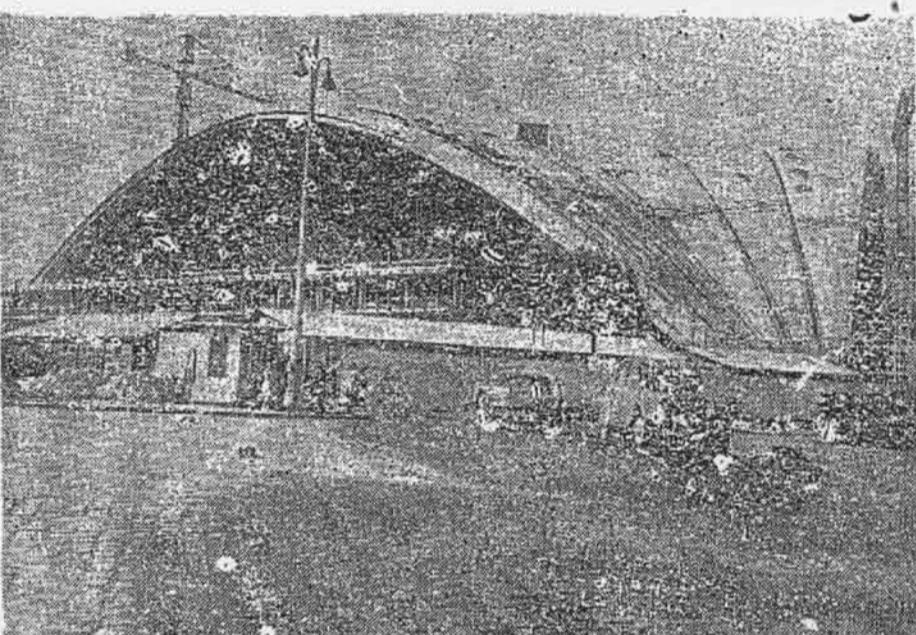
La masse Guyanaise a maintenant compris, il y a une sorte de solidarité qui se manifeste au-delà de toutes les pressions exercées. Nous ne voulons plus voir affliger la mère de famille qui pleure parce qu'elle ne peut pas donner à manger à ses enfants ; nous ne voulons plus voir ces hommes découragés en quête de travail partout et contraints de fuir leur foyer, nous ne pouvons plus accepter que nos vieux soient abandonnés à leur propre sort.

On a donné satisfaction aux Territoires d'Afrique parce que les Africains ont su tenir une position ferme, on refuse à la Guyane parce qu'à chaque fois que nous sommes sur la voie d'obtenir quelque chose nos hommes responsables jachent pied ; regardez-les tous maintenant, ils ont pris une position incompatible avec leurs promesses d'il y a simplement quelques jours. Le Parti Socialiste Guyanais, fidèle à sa mission, ira jusqu'au bout, nous travaillerons pour cette grande victoire qui est actuellement en marche, quand la Classe Ouvrière se lève les barrières, toutes les barrières tombent.

La route est encore parsemée de difficultés multiples, nous avons tout de même le courage de continuer seuls, car nous savons que nous gagnerons la partie, les autres vont mordre la poussière, la victoire de Guyane sera bientôt.

Comme nous l'avons déjà dit, le sort de la Guyane est essentiellement entre les mains de nos compatriotes des Communes, nous savons que nous pouvons avoir confiance en eux, la dernière tournée de notre Camarade Catayée a été triomphale, que ça soit à l'Approuague, à Iracoubo ou à Sinuamary. Nous remporterons une victoire écrasante, la plus belle qu'on ait jamais connue en Guyane. Continuez le travail, Camarade, la Victoire est là qui vous attend, la Classe Ouvrière est décidée à marcher de l'avant, le travail réalisé est vraiment beau déjà, et grâce à cela, la Guyane nouvelle surgira.

Le public est cordialement invité à assister à notre très importante conférence du Mercredi au 34, Rue Voltaire.



Au Palais du Centre National des industries et techniques, on va mettre les louchées doubles pour être prêt à la date de l'inauguration : 12 septembre.

Voici l'état actuel du Palais (060958 - Record)

LETTRE OUVERTE à M. André MALRAUX

Ministre Délégué en mission en Guyane

Par Justin CATAVÉE

Sectaire Général du Parti Socialiste Guyanais

Monsieur le Ministre,

VOUS nous faites le grand honneur de nous visiter à la veille de cette grande consultation nationale, à la différence des ministres qui vous ont précédé vous ne nous adresserez pas presque exclusivement aux Directeurs de services ; il n'est jamais trop tard pour découvrir la Guyane !

Vous venez certainement nous dire que la France n'entend plus n'accorder audience qu'aux bén-i-oui-oui, que l'heure de la franche et fraternelle explication a sonné. Mais, regardez vous-même cette Guyane et vous comprendrez aisément notre angoisse et notre déception ; notre angoisse parce nous voulons apporter notre active contribution à toute construction nationale, notre déception ensuite parce que trop ignorés et bien souvent bafoués. Certains Administrateurs, à la faveur d'une législation inadaptée imposée ne se posent-ils pas en maîtres ?

La France est ici, nous direz-vous ; nous le savons, nous en avons la preuve évidente par ce que nous sommes : fils de la Présence Française sur ce continent américain. C'est précisément à cause de cette conviction que nous ne pouvons plus tolérer que toutes les portes nous soient bouchées, que notre chère Guyane soit définitivement condamnée à disparaître, c'est la seule qui se dégage des textes constitutionnels qui nous sont présentés.

La Guyane n'est pas semblable aux Antilles ou aux autres Départements Français : nous avons maintes fois affirmé cela, en même temps que notre ferme volonté d'apporter notre contribution constructive à l'organisation rationnelle de notre Territoire. Tout a toujours été fait pour nous à Paris, sans nous consulter, et souvent même contre nous, alors que le sort de la Guyane devrait être réglé à Cayenne,

avec la collaboration intime de la Métropole.

Certains responsables nous ont dit que nous avions besoin de l'aide matérielle de la Métropole et que par conséquent nous devrions accepter ce qui nous est proposé ; s'il en est ainsi nous n'avons pas d'avantage, nous ne sommes pas des mendiant et nous nous plierons simplement à la force ; il faut que le peuple de France tout entier le sache.

Le Général de Gaulle a affirmé que les maux de la France venaient d'une législation inadaptée ; pourquoi ne pas concevoir la même chose pour la Guyane ? Nous l'avons dit depuis bien longtemps, très longtemps déjà. Nous avons depuis bien longtemps aussi crié que nous sommes capables de réorganiser notre Guyane ; nous avons toujours été reçus dans une injuriuse indifférence. Il y a peu de temps, la Guyane déléguait deux de ses fils auprès du Gouvernement de la République, ont-ils trouvé la moindre sollicitude là-bas, en France Métropolitaine ? Des promesses verbales immédiatement démenties par les faits, voilà tout ce qu'ils ont recueilli. La Guyane vient de subir la plus terrible de toutes les humiliations, elle voulait apporter sa pierre à l'édifice, elle a été systématiquement reniée, c'est surtout cela que nous retenons au moment où nous est demandé d'avoir confiance.

En France Métropolitaine, on a actuellement autorisé toutes les organisations nationales à s'exprimer librement, ici le grand informateur public est monsieur le Préfet de la Guyane alors que des pressions intolérables sont exercées pour fermer la bouche à ceux qui bénéficient de la confiance du Pays réel. Ce dirigisme officiel de l'opinion est incompatible avec le libre choix qu'on semble nous demander de faire.

Nous voulons que vous sachiez que si

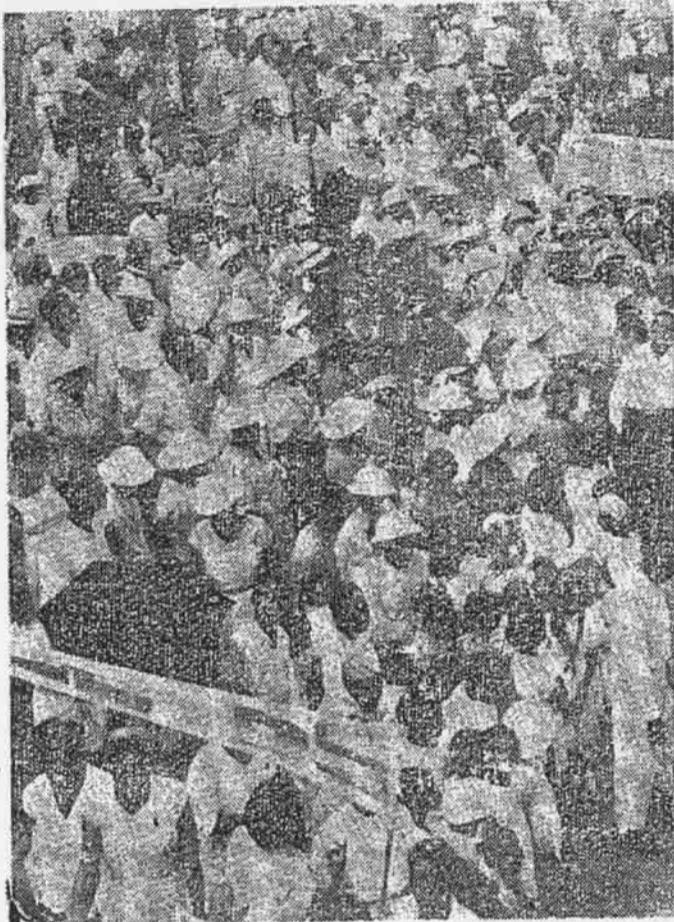
nous disons brutalement les vérités qu'on a toujours volontairement cachées au Gouvernement de la République, nous sommes des gens sur lesquels on peut compter au contraire des autres qui sont aujourd'hui prosternés et qui sont du côté où souffle le vent. Nous aurions souhaité de toute notre âme pouvoir donner notre accord le 28 septembre prochain, mais les textes relatifs aux DOM étant mortels pour la Guyane, c'est bien avec un profond serrement de cœur que nous sommes contraints de demander à tous nos camarades et amis de VOTER NON au Référendum.

dum ; il n'appartient qu'au Gouvernement de la République de nous permettre de sauver la Guyane pour que notre vote devienne enfin en harmonie avec notre cœur.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de notre profond respect.

Justin CATAVÉE

Ancien Combattant des Forces Françaises Libres
Médaille Militaire,
Croix de Guerre 39 45



LA GUYANE RECLAME UN STATUT SPECIAL

Tous aux urnes pour que la Guyane vive

LES élections du 28 septembre recètent pour la Guyane une importance exceptionnelle ; nous avons coutume au cours des précédents référendums nationaux de prendre en considération d'abord la situation métropolitaine ; la Guyane étant arrivée au point le plus bas de sa chute vertigineuse depuis l'assimilation, nous devons profiter de l'occasion qui nous est offerte pour marquer notre position et notre ferme volonté de voir appliquer à la Guyane Française un régime spécial.

C'est parce que à chaque fois qu'on était à la veille d'obtenir satisfaction que les hommes responsables ont lâché prise que la Guyane est restée dans cette situation navrante, aujourd'hui nous demandons à nos amis « particulièrement la classe ouvrière de tenir ferme, il faut que notre cas soit compris, nous avons déjà subi trop d'humiliations. »

Les Partisans du OUI avancent toutes sortes de mensonges et prétendent en particulier que nous perdrons d'immenses avantages : comment pouvons-nous perdre quelque chose puisque nous avons déjà tout perdu, il suffit de constater l'état lamentable de notre malheureuse Guyane, la misérable existence que mènent nos familles ouvrières pour se rendre compte de la nécessité d'une orientation nouvelle ; la départementalisation a fait faillite, tout le monde le reconnaît c'est pourquoi nous sommes obligés de dire :

Non

Pour que la Guyane nouvelle surgisse depuis l'assimilation les fils de Guyane sont contraints de quitter le sol natal pour chercher pitance sous d'autres cieux, c'est pourquoi nous sommes obligés de dire

Non

Pour que nos enfants puissent trouver une place au soleil sous ce chaud soleil de Guyane.

Nous avons manifesté notre volonté de rester au sein de la République Française, mais il n'est pas moins exact que nous souhaitons voir appliquer à notre territoire un régime tenant compte de sa condition particulière ; plus de promesses nous avons été trop lâchés dans le passé, nous voulons voir sur le banc et c'est parce que les textes qui sont présentés ne nous donnent pas satisfaction que nous demandons à tous ceux qui vivent en Guyane de répondre :

Non

Pour que nous puissions après le 28 septembre être autorisés à réclamer dans le cadre des lois Républicaines

Ce que nous avions demandé n'était pas réalisable puisque qu'il a été accordé aux Territoires d'Outre-Mer c'est à l'unanimité que la population Guyanaise avait réclamé ces conditions ;

RESPONSABLES QUE FAITES VOUS

Notre Camarade Catayée était en tournée, il nous a raconté la difficile situation de Iracoubo. En effet, la CFE qui est chargée de faire la route Sinnamary-Iracoubo effectue le déboisement sur une trop grande distance à la fois, l'ancienne piste devient presque impraticable pour les véhicules à deux ponts, Iracoubo risque d'être complètement bloquée d'ici quelques jours.

Il nous est agréable de constater que la route est en voie de réalisation ; ce n'est pas contre cela que nous protestons, nous serons les derniers à le faire. Nous pensons que les autorités compétentes auraient dû intervenir pour demander à cette compagnie d'envisager une méthode de réalisation fractionnée par petites portions, ainsi le ravitaillement et la sécurité de Iracoubo ne se trouveraient pas menacés.

Il faut tout de même que nos responsables s'occupent des problèmes locaux essentiels, certains administrateurs, au lieu de faire de la politique, feraient mieux de se déplacer pour se rendre compte par eux-mêmes de la tragique situation de nos communes.

RESPONSABLES QUE FAITES VOUS ?

PREFECTURE DE LA GUYANE

CABINET

N° 6.380/C

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

Cayenne, le 18 Septembre 1958.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Ministre délégué à la Présidence du Conseil vous accordera audience, en votre qualité de Directeur du Parti Socialiste Guyanais, ainsi que si vous le souhaitez à une délégation de votre Groupe, le Vendredi 19 Septembre à 19 heures 30.

En raison du court délai réservé aux audiences et de l'horaire très serré du programme, je vous serai obligé de bien vouloir vous trouver à la Préfecture à 19 heures 15.

Je mets à profit cette occasion pour porter à votre connaissance que j'ai été invité par M. le Ministre de l'Intérieur à faire état des intentions exprimées par le Gouvernement de procéder à la consultation des Conseils Généraux, des Chambres de Commerce et d'Agriculture lorsque des réformes d'adaptation seront envisagées à la législation et à l'organisation administrative des départements d'Outre-Mer, conformément à l'article 73 du projet de Constitution soumis au référendum.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur m'a également fait connaître que des mesures de déconcentration et de décentralisation au bénéfice des quatre départements d'Outre-Mer et qu'un projet de réorganisation de l'Inspection générale, tendant à une meilleure coordination des différents services ministériels, sont en cours d'études

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

P. VOITELLIER.

FAITS DIVERS

Police de la route

Au cours de la semaine du 11 au 17 Septembre 1958, 18 infractions au Code de la Route ont été relevées par la Gendarmerie de Cayenne.

certaines sont maintenant à genoux ; le Parti Socialiste Guyanais et la Classe Ouvrière Guyanaise tenant ferme et haut le combat vous donnent rendez-vous aux urnes le 28 Septembre prochain pour voter :

NON :

BULLETIN BLEU

NOTRE COURRIER

à
Monsieur le Directeur du journal
« Debout Guyane »

Monsieur le Directeur,

Je viens solliciter de votre bienveillance et vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal ce petit entrefilet en ce qui concerne le service d'eau. Si je paye, ou nous payons si chère l'eau dont nous avons droit, j'ai tout lieu de croire qu'elle devrait être saine, ce n'est pas la première fois et je ne crois pas être le seul à en subir le même inconvenienc.

Chaque fois, le matin, je mets mon récipient sous le robinet, qui commence à donner de l'eau claire ; avant qu'il soit rempli, il en sort une eau boueuse ; après l'avoir jetée je dois attendre plus d'une demi-heure pour avoir une eau saine.

La C.C.E.D. ne se rend pas compte que ce sont les contribuables qui payent cette partie qu'ils n'ont pas provoquée.

Nous avons trop d'eau en Guyane Française pour être si mal servi et payer si cher.

Je demande au service compétent de veiller à ce que les abonnées soient mieux servies.

BEAUBANT Victor

Tribune Libre

A. SCOTTI

à Monsieur le Directeur de
« Debout Guyane »

Mon Cher Camarade,

Je viens de lire les deux articles parus ce jour en première page de votre journal, je suis d'accord avec vous sur beaucoup de points de ces articles, mais ce n'est pas une raison pour inciter ceux qui ne comprennent pas la valeur du OUI et du NON. Spécialement vous, qui pendant quatre ans avez fait confiance à notre chef.

1) que la Guyane prétende à des changements de défenseurs et qu'elle soit restée toujours au même point, parfaitement d'accord avec vous. Mais, que vous classiez la Guyane comme la plus malheureuse des communes de France, cela, non.

Quant à l'article 72 et 73, je suis encore d'accord avec vous, il y a à boire et à manger car j'ai relu pour mon compte personnel, au moins vingt fois ces deux articles et j'en ai déduit que de tels articles, il s'agirait par la suite de savoir en tiers parti.

2) Je ne vous serais pas une critique quand plus loin vous parlez des hommes d'Etats de la 4e République au contraire, je suis encore d'accord avec vous, mais j'ai le ferme espoir que le Général de Gaulle lui-même saura soigner ces plaies qui risquaient de cangréer la France.

Je ne doute pas de votre loyauté d'FFL et que vous publiez cette lettre dans votre premier numéro et en première page.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

ARRIVÉES

PASSAGERS ARRIVÉS PAR VOIE AÉRIENNE

Le 11 septembre 1958 par Pan Air.

Venant de la Métropole.— Schubert Colette.

Venant de Bélem — Almídia Neves Zecarias — Luiz Alfrédo — Pinto De Almídia Waldino.

Le 12 septembre 1958 par Air France.

Venant de la Métropole. — Boudinot Auguste — Agricole Pierre — Agricole Lucette — Amusart Antoine — Binta Georges — Garihan Jean — Caristan Marguerite et enfant — Courault Guy — Duval Raphaël — Firca Dolor — Firca Fernande et enfant — Geneviève Alice — Kali Pierre — Louis Marie Roger — Marie Rose Elie — Montagne Frédérique — Montoute Ambrasine — Paper Armande — Pavade Emilien — Penalva Edouard — Penalva Inacia et enfant — Régina Germaine — Renet Marie et enfant — René Albert — Stewart Anastase — Tacita Clotaire — Toulouse Firma — Vanony Marie — Varasse Edmonde — Vincent Sully — Vencent Jeanne et enfant.

Venant des Antilles. — Delloy Hortensia Goldery Guy. — Horth Raymonde — Leymarie Gérard.

Venant de Paramaribo. — Alvares De Souza José — Aubertot Sylvia — Bon Sonny Ronald — Champlain Jocelyne — Joseph Gérard — Oliveira Olivier — Ruffin Philip.

Le 13 septembre 1958 par Cruzeiro Do Sul.

Venant de Bélem. — Andrade Marqués Aris — Gorréa Soares Francisco.

Venant d'Amapa. — Gurjao Fernandes Joao — Lerouge Paul.

Le 16 septembre 1958 par Pan Air.

Venant de la Métropole. — Fesson André Venant de New-York. — Hancock Paul.

Venant de Paramaribo — Albert Rachelle — Bellony Emile — Beze Rose — Bezus Emilie — Carlos Chady Albert — Chong A Long Daniel — Cole Harold — De Souza Leo — Da Cunha Millicent Frédéric Gérard — Frédéric Joséphine et enfants — Glennie Victor — Glennie Valerie — Gosset Eulalie — Ho A Chin Gisèle et enfants — Ho A Ling et enfants — Ho You Fat Pa pierette — Ho You Fat Ho A Chin Irène — Hierso Victor — Hulic Mencle Alice — Lacera Luz Iris — Nyswaner Jeanne — Pierre Victor — Radjou Léone et enfant — Rodgers Oswald — Schuler Frank — Thomar Charlerine — Wessels Edouard — Wong Ger Heng Jeanne — Woods Théophilus.

Venant de Trinidad. — King Gordon — Martin Georges — Travers Gueva — Travers Merse.

Le 16 septembre 1958 par Air France.

Venant de la Métropole — Gaumont Edoard — Malinge Michel — Petot Jean Philip Olivier — Voiker Elisabeth et enfants.

Venant des Antilles. — Archimède Samuel — Donatien Fernand — Dolem Théodule — Dolem Eva et enfants — Elfort Stanis — Hierso Fabre — Kerros Paul Krafft Jacqueline — Massel Jacques Moisson Charles.

Venant de Paramaribo. — Caberia Marie et enfants — Chong Kang Huguette — Mandé Antoinette — Moise Abraham Joseph — Servin Pierre.

DEPARTS

PASSAGERS PARTIS PAR VOIE AÉRIENNE

Le 11 Septembre 1958 par Pan Air.

Allant à Paramaribo. — Bromet William — Gorjus Claire — Gordius Flore Lhuerr Camille — Lhuerr Marie — Saiva De Souza Antonio — Rodgers Oswald Roze Marville — Roze Jeanne — Séverin Emilie.

Le 11 Septembre 1958 par Avion militaire Brésilien.

Allant à Bélem. — Bennett Harry.

Le 13 Septembre 1958 par Air France.

Allant en Métropole. — Blandin George — Blandin Annick — Boy Maurice Boy Yvonne — Chailloux Marceau — Chérifica Auguste — Chérifica Mireille — Chérifica Yolande — Chérifica Juliane et enfants — Chong Sit Norbert — Durand Jean — Durand Yvonne et enfants — Elissée Amélia — Elissée Angèle et enfants — Elissée Françoise — Fossey Henri — Grenadin Etienne — Galut Julian — Lamaze Guy — Lastel Nora — Luc Primerose et enfant — Saint-Hilaire Robert — Sainte Luce Robert — Sainte Luce Hildegard et enfant — Scholastique Vénus et enfant — Clouet Josiane.

Allant aux Antilles. — Gaoua Roger — Marie Joseph Lucie — Panhung Kwei José Tandavarayen Vincente et enfant — Trichet Floreal.

Allant à Trinidad. — Ho A Chuck Rose.

Allant à Paramaribo. — De Oliveira Jorge — Pradon De Belabre Roland — Mam Lam Fouck Jeanne — Robo Renotte.

Le 13 Septembre 1958 par Cruzeiro Do Sul.

Allant à Bélem. — Almeida Neves Zarcias — Alvares De Souza José — Draga Alanir José — Bon Sonny Ronald — Luiz Alfredo — Oliveira Olivier.

Allant à Macapa. — De Brito Raymundo — Gomes Bezerra Raimundo — Selas Lage Servando.

Allant à San Antonio. — Gurjao Fernandes Joao — Soares Mancel — Troudet Léonel.

Le 16 Septembre 1958 par Pan Air.

Allant à Bélem. — Cohen Ezerzer Isaac — Da Silva Ponciano Milton — Du-

pui Jean — Pinto De Almeida Waldino — Sabathe Marc — Soares Correa Francisco — Tarlozis Antoin — Viana Emilio.

Le 17 Septembre 1958 par Air France.

Allant en Métropole. — Frenod Jean — Gaumont Roger — Gilbert Yves — Trodec Marc.

Allant aux Antilles. — Bouvier Christian — Champlain Justin — Deshayes Henri — Gaïdy Claude — Labadens Jean Saint Prix Gislaine — Saint Prix Théophile — Saleh Antoine — Saleh Joséphine et enfant — Stanislas Armand — William Marie.

Allant à Porto Rico. — Ophion Roger.

Allant à Paramaribo. — Hiang Kuei Fueh — Fagan Cécile — Tsam Sam Moi Roger — Tsam Sam Moi Georgette — Valentine Haymonde.

ETAT-CIVIL

de la Ville de Cayenne DU 26 AU 9 SEPTEMBRE

NAISSANCES

26 Août 1958. — Josiane Marthe Zéphirin Roubaud.

27 Août 1958. — Christiane Joseph Meffre » Armide Augustine Jonnais.

30 Août 1958. — Christian Augustin Lindor.

» Patricia Joseph Elizabeth Marguerite Europe.

» Sergine Marie Augustin Lam-Cham.

» Joëlle Augustin Tarey.

» Céline Augustin Best.

30 Août 1958. — Roger Rose Nicolet.

» Victor Rose Lony.

» Julien Rose Vernel.

31 Août 1958. — Françoise Raymond A-Fhok.

» Marie France Raymonde

3 Sept. 1958. — Marie France Suzanne Sabine Glennie.

» Monique Pie Waya.

4 Sept. 1958. — Charles Moise Anicet.

» Léon Rosalie Rogier.

» Nicaise Rosalie Walter.

» Jean-Pierre Rosalie Rollin.

» Jeanne Rosalie Blinker.

5 Sept. 1958. — Clara Laurent Nicolas.

Beausite.

5 Sept. 1958. — Eric Laurent Mongénie.

» Josette Marie Bernadette Laurent Auguste.

» Marie-Line Laurent Octavius.

6 Sept. 1958. — Arlette Zacharie Céliante Tablot.

» Clara Reine.

6 Sept. 1958. — Josette Zacharie Zulémaro.

» Christian Zacharie Marcloren.

» Michel Zacharie Alexander.

7 Sept. 1958. — Madeleine Marie Eugène

» Jocelyn Antoine Félix.

8 Sept. 1958. — Marie-Thérèse Sylvanise

Angèle Luap.

9 Sept. 1958. — Roland Omer Marius.

MARIAGES

28 Août 1958. — Paul Marc Augustin Malmin et Alberte Thérèse Huguette Dinga.

30 Août 1958. — David Alexandre et Charlotte Emma Noelly.

30 Sept. 1958. — Joseph Marie Kofi-Zamba et Thérésia Etienne.

30 Sept. 1958. — Jules Michel Mathilde Buzaré et Jeanette Martine Polony.

4 Sept. 1958. — Hervé Pierre Birba et Sianitas Cornelia Alexandre.

6 Sept. 1958. — Emile Joseph Paul Clothilde et Maurice Mirette Deschêne.

» Joseph Emile Grand-

Bois et Gisèle Aurélie Achoune.

DIVORCE

Nestor Noël d'avec Arlette Juliette Si-méon Castrien.

DECES

26 Août 1958. — Victor Madeline 9 mois

» Yolande Lathis s. p.

32 ans.

28 Août 1958. — Charles (s ns vie).

2 Sept. 1958. — Albert Donati Ostini

1 ans 3 mois.

3 Sept. 1958. — Sophie (sans vie).

4 Sept. 1958. — Eléonore Brisque s. p.

87 ans.

9 Sept. 1958. — Joseph Déligny journalier 82 ans.

VINCENT R.

Lt-Brassé no 17

Tel 463 — 406

SERVICE TAXI et TRANSPORT

Prix dépassant toutes concurrences

TARIF

Fr.

Baldéo 700

Baldéo aller et retour 1.300

Baldéo avec attente 1.500

Beaurivage 800

Beaurivage aller et retour 1.400

Beaurivage avec attente 1.600

Baduel 500

Baduel aller et retour 900

Baduel avec attente 1.000

Cité Castor, Cité Grant, Cité Mirza 400

Cité Castor, Cité Grant, Cité Mirza etc. aller et retour 700

Cités avec attente 900

Cabassou 700

Cabassou aller et retour 1.300

Cabassou avec attente 1.400

Course en ville sans attente 300

Course en ville avec attente 400

Degrade des Cannes sans attente 1.700

Degrade des Cannes avec attente 2.000

Degrade des Cannes aller et retour 3.200

Goslin plage 1.200

Goslin plage avec attente 2.300

Goslin plage aller et retour 2.000

Hotel de Montabo 400

Hotel de Montabo avec attente 800

Hotel de Montabo aller et retour 700

Larivot 800

Larivot aller et retour 1.500

Larivot avec attente 1.600

Montjoly Bar ou Montjoly bourg 700

Montjoly aller et retour 1.300

Montjoly avec attente 1.400

Rémire aller et retour 2.000

Rémire avec attente 2.200

Matoury aller et retour 1.200

Matoury avec attente 2.000

Rochambeau Cayenne 450

Rochambeau débarquement 1.500 à 2.000

Tour de l'Ile sans attente 2.000

Tour de l'Ile avec attente 2.300

Tour de l'Ile aller et retour 4.000

Usine Prévost 1.000

Usine Prévost aller et retour 1.900

Usine Prévost avec attente 2.200

MARIAGE

Mariage sans attente 1.000 à 1.500

Mariage avec attente 1.500 à 2.000

BAPTEME

Baptême sans attente 1.000

Baptême avec attente 1.500

LOCATIONS

L'ETABLISSEMENT SAID
fait connaître à sa
clientèle

qu'il déballé des CAHIERS d'ÉCOLIERS (pour la rentrée des classes à bon marché) — RIDEAUX (pour portes et fenêtres en Bambous) — LITS Complet (une et deux places) — CHAISES à Railloge et CHAISES Toile — CHAISES Acajou (fond décoré bois) — TISSUS — SACS — LINERIE etc . .

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DU TRAVAIL
Force — Ouvrière

Union Départementale de la Guyane Française, 3, Rue Guisan — Cayenne
COMMUNIQUÉ n° 11 du 5 septembre 1958

La Commission exécutive s'est réunie le 4 Septembre 1958, dans son local habituel, pour traiter du Congrès Départemental Annuel qui doit siéger le 21 Septembre 1958, 3, Rue Guisan de 8 heures à 12 heures.

Le Plan de travail ci après a été adopté:

- 1o) Ouverture du Congrès par Sénélis.
- 2o) Rapport d'activité par Rieutor.
- 3o) Rapport financier, par Désenfant.
- 4o) Discussion et vote sur le statut de l'U.D.
- 5o) Élections des Membres de la C.E. et de la C.C.
- 6o) Etude de lancement d'un Bulletin d'information de l'U.D.F.O
- 7o) Revendications générales des travailleurs de la Guyane.
- 8o) Revendications propres à chaque corporation.
- 9o) Motions.

En fin de séance, les nouveaux membres des Commissions se réuniront pour désigner entre eux les membres du bureau de l'U.D.

Pour le Secrétaire Général,
SENELIS
— RIEUTOR —

**CONSOMMEZ
LE RHUM**
de « LARMORIQUE »
— Demandez le chez : —
R ROBO, 2, Chaussee Sartines, 2
Dépositaire exclusif

**APPEL A LA
SOLIDARITÉ ET A
LA GÉNÉROSITÉ
GUYANAISES**

Chaque année l'Union des Étudiants Guyanais bénéficiait d'une modeste subvention du Département qui vient d'être supprimée par l'autorité de tutelle.

Cette subvention permettait à l'association de secourir des étudiants boursiers ou non, en difficultés financières. Pour aider nos amis étudiants nécessiteux, l'Union des Étudiants Guyanais lance un appel à la solidarité Guyanaise, en lui demandant de verser généreusement pour l'œuvre sociale de l'Union. La population est priée de verser directement son obole entre les mains des différents directeurs de Journaux pour la Ville de Cayenne, des Maires des différentes Communes ou à son C.C.P. 87-83-09 PARIS.

Persuadé que notre appel sera entendu par tous, l'Union des Étudiants Guyanais remercie d'avance les généreux donateurs qui par leur geste, aideront un parent, un ami dans le besoin.

Pour le Président :

Le Trésorier,
G. GIFFARD.

33, Boulevard Murat à PARIS (XV^e)

TOUT PAR LA MAGIE

Santé, Amour, Réussite Argent,

Le Secret de votre Vie
PAR TROIS ÉLÉMENS :

**RADIESTHESIE - ASTROLOGIE
OCCULTISME**

Ecrire avec détails et photo entière :

NOSTRADAMUS

Docteur en Sciences Occultes
B.P. 1.045 — TANGER (MAROC).

Avis de messe

Madame et Monsieur Decharvigny, invitent les amis et connaissances à assister à la messe de requiem de :

Monsieur Benjamin ULMO
qui sera dite à Montjoy le Mardi 23 Septembre à 6 heures.

ATTENTION !

Une seule adresse s'impose service
TAXI ET TRANSPORT

VINCENT R.

17, Lieutenant Brassé prolongée 17
Téléphone 468-406
Confort - Rapidité

PRIX DEFIAINT TOUTES CONCURRENCES
1-3

LES ETS AU PRINTEMPS

se tiennent à votre disposition pour
Location de meubles de
tout genre —

CONDITIONS DEFIAINT TOUTES
CONCURRENCES

Un seul nom ! Une seule Adresse !

Les Ets « Au Printemps »
34, Rue Lallouette, 34

A VENDRE

Pour cause de départ

1 TABLE
1 LIT
1 SOMMIER
1 MATELAS
1 SALON en Bois Couleur
1 BERCEAU d'ENFANT et matelas.
S'adresser au bureau du journal.

Mèche Color Reflets
Naturel Total

Garnier

Toutes les femmes, savent combien l'éclaircissement est synonyme de jeunesse et de rayonnement accueilleront :

LACTOCLAIR

avec satisfaction, sûres de pouvoir enfin grâce à ce nouveau produit **GARNIER** éclaircir leur Chevelure en la soignant.

Cheveux clairs ! ..

Cheveux brillants ! ..

Madame demandez à votre Coiffeur ou votre Parfumeur :

LES PRODUITS CAPILLAIRE

GARNIER

Rapidité ! Naturel ! Complet !

VOTRE AVENIR, VOTRE BONHEUR, VOTRE SANTÉ

d'après votre date de naissance

CLAIREE DARVILLE

Astrologie — Médium International
vient vous trouver pour vous aider, vous conseiller, vous guider et vous soulager dans n'importe quel cas.

Pour tous renseignements
s'adresser à

M. ABEL ADOUAI

Boulevard de la
République
CAYENNE

Secrétariat : Maison IHLAIRE

AU STUDIO GAUMONT

du Lundi 22 au Mercredi 25

Silvana PAMPANINI — Folco LULLI

dans

Nous... les Brutes !

(EN COULEURS)

A partir du Jeudi 26

Un Programme Sensationnel !

Dix Millions

de Français

LE REPORTAGE INTEGRAL DES EVENEMENTS D'ALGERIE,
AVEC LE VOYAGE TRIOMPHAL DU GENERAL DE GAULLE
EN COULEURS ET

L'Homme qui n'a jamais existé

en CinémaScope Couleurs

Ce supplément de Programme en Couleurs sera présenté sans augmentation de tarif.

A. J. CARASSO

PLOMBERIE SANITAIRE

UNIQUEMENT DE QUALITÉ

18, RUE MALOUET

ET POUR LE BATIMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE DES PRIX ! ET UNE SEULE QUALITÉ — LA MEILLEURE —

5 RUE LALLOUETTE

TELEPHONE 222

Directrice de la publication :
JEAN-LOUIS JEANNE

Tirage : 2.000 exemplaires
IMP.— PARTI SOCIALISTE GUYANAIS

Debout Guyane

ORGANE OFFICIEL DE PROPAGANDE DU PARTI SOCIALISTE GUYANAIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Directeur Politique JUSTIN CATAVÉE

Rédaction-Administration 34, Rue Voltaire — TÉL : 84 — CAYENNE

La Rénovation est à nos portes

DES gens ne comprenaient pas notre position antérieure ; les plus rébarbifs reconnaissent aujourd'hui que c'était la seule façon d'agir, le Parti Socialiste Guyanais a donné toute la preuve de sa maturité politique et de son esprit de grande compréhension, comme de son inébranlable volonté de travailler au bien être général.

Comme nous l'avons déjà dit, si tous ceux qui avaient affirmé vouloir œuvrer à la rénovation économique et sociale de notre Guyane avaient tenu leur promesse, nous aurions certainement franchi un très grand pas. Notre position a rendu un immense service à la Guyane, que nous avons placée maintenant à la première place de la sollicitude nationale.

Même si des gens prétendent que nous ne devons pas tenir compte des promesses, il faut constater que les promesses qui nous ont été faites viennent en plus de ce qui a été officiellement accordé. Un fait capital, le Gouvernement de la République, ne tenant pas compte du protocole habituel, a tenu à causer essentiellement au leader du seul Parti vraiment représentatif en Guyane Française. On nous a dit que la France est décidée à faire pour la Guyane beaucoup plus que partout ailleurs il nous appartient de présenter au plus vite nos propositions.

Tous ceux qui ont jusqu'ici représenté la Guyane vous avaient affirmé qu'il n'était pas possible d'envisager de grandes réalisations pour la Guyane ; nous sentons aujourd'hui que la Rénovation Economique et Sociale est aux portes de notre Territoire. Des gens qui n'ont rien fait pour le pays viennent aujourd'hui se présenter en sauveurs ; nous savons bien ce qu'il en est. Le Parti Socialiste Guyanais a lancé un mouvement puissant qui a largement réussi ; la Guyane sera bientôt le champ d'une vaste expérience.

Compatriotes et amis vivant en Guyane, vous devez maintenant avoir confiance dans l'avenir de notre pays. Jamais, au grand jamais nous n'avons connu une situation aussi prometteuse il nous faut savoir en tirer le maximum de profits ; pour cela vous devez appuyer l'action du seul Parti Organisé et qui a permis à notre Guyane de lever la tête.

Tous les Départements d'Outre-Mer ont obtenu satisfaction, et vous savez que cela est l'œuvre du Parti Socialiste Guyanais. Bien sûr que certains essaient de s'en attribuer la grosse part, nous ne sommes pas dupes, surtout que tous nous avons suivi attentivement les événements.

C'est la raison pour laquelle nous demandons à tous de voter en masse :

Oui



MANIFESTATION DU 3 AOUT
La Population Guyanaise réclame le STATUT SPÉCIAL

pour nous donner plus de poids dans les discussions que nous aurons immédiatement après le Référendum. Cela est indispensable pour l'avenir de notre Guyane ; pas d'abstention, un :

Oui

général doit marquer votre volonté d'apporter notre participation à la construction d'une Guyane Nouvelle.

Nous voudrions nous adresser surtout à ceux qui ont pu constater par des faits évidents notre volonté indéfectible de travailler pour le Pays et en particulier pour la Classe Ouvrière Guyanaise. Bien sûr que les adversaires de cette Classe Ouvrière ne sont pas contents, ce sont eux qui la briment, profitant du système d'iniquité qui sévissait dans ce pays et que Monsieur le Ministre MALRAUX a officiellement flétrit.

Vous mère de famille qui avez tant souffert, vous nous avez trouvés sur votre route pour vous aider et vous protéger.

Nous vous demandons de vous déplacer, d'aller partout apporter la parole, vous savez que vous pouvez avoir confiance en nous, il faut dire à tout le monde de voter :

Oui

vous défendrez ainsi l'avenir de vos enfants, vous travaillerez pour supprimer la misère qui vous anéantit.

Vous camarades qui nous avez soutenus depuis le début de notre action, le « Parti Socialiste Guyanais » vient de remporter une brillante victoire, votre Victoire. Le combat continue, vous devez continuer, mal doute que le destin de la Guyane est maintenant entre nos mains. Vous saurez montrer que vous êtes des hommes mûrs. VOUS VOTEREZ :

OUI

pour que vive la Guyane !

LETTRE OUVERTE au Général de GAULLE

Mon Général,

Le Parti Socialiste Guyanais vient de décider de recommander à ses amis et adhérents de voter OUI au référendum du 28 Septembre prochain. Notre attitude antérieure était guidée par le souci de voir appliquer en Guyane Française un Système capable d'assurer la Rénovation économique et sociale de notre Territoire. Nous avions tenté l'impossible pour faire entendre la voix de cette terre bien française, mais hélas nos justes revendications n'avaient pu fracasser les barrages considérables qui étaient dressés sur notre passage.

Les dernières mesures prises par votre Gouvernement semblent marquer la volonté bien déterminée du Gouvernement de la République de favoriser cette évolution que nous avons toujours souhaitée dans l'intérêt supérieur de la Guyane, et par conséquent de la France.

C'est parce que nous nous considérons comme des fils de France au même titre que tous les autres que nous estimons de notre devoir de vous présenter les observations qui, d'après nous, permettront

à la Guyane Française de jouer le rôle important qui devrait être le sien au sein du système Français.

Monsieur André MALRAUX, Ministre Délégué à la Présidence du Conseil, nous a donné l'assurance formelle que la France ferait tout ce qui est en son pouvoir pour que notre malheureuse Guyane cesse d'être ce parent pauvre qu'elle a été depuis toujours.

Des espoirs considérables sont actuellement nés. Une population toute entière attend une ère nouvelle et est prête à tous les sacrifices, dans le but de pouvoir aussi bénéficier bientôt d'une place au soleil comme tous ceux qui n'ont pas démissionné et qui ont donné dans le passé des gages suffisants de leur volonté de construire comme de leur désir de faire rayonner sur cette seule terre française du continent Américain la pensée et la culture françaises dont ils sont indéniablement le produit.

Notre grand chagrin a été de toujours voir envisager de grandes choses ailleurs et que pour la Guyane tout un cortège de reproches injustifiés était le salaire

d'une conduite qui valut à des fils de Guyane de marquer une place importante au sein de notre organisation nationale.

Au moment où des gens font état de leur appartenance à tel ou tel groupement se parant trop souvent du prestige de votre grand nom, nous avons seulement par notre comportement voulu mettre en évidence que la Guyane ne devait pas être oubliée à l'instant de la grande réorganisation.

Ce sont des hommes et des femmes qui offrent à la collectivité française toutes leurs possibilités et qui sont près à mettre en jeu tout le poids de leurs aptitudes personnelles, nous demandons au gouvernement de la République de nous comprendre, le destin de la Guyane Française est à ce prix.

Les réformes que votre Gouvernement vient d'envisager pour les Départements d'Outre-Mer, représentent à n'en pas douter une étape importante. Mais la Guyane a tant de besoins et d'impératifs à satisfaire qu'il lui sera nécessaire une organisation toute spéciale ; nous croyons qu'elle le mérite d'autant que notre Territoire Sud-Américain doit être considéré comme le pôle d'attraction d'éléments français désireux de construire.

Nous avons été agréablement impressionnés par les intentions du Gouvernement d'associer la représentation locale à tout ce qui doit être fait pour la Guyane ; nous reconnaissons aussi que ceux qui vivent dans ce Pays sont qualifiés pour vous présenter des propositions concrètes sur l'organisation la mieux adaptée pour notre Guyane. Nous sommes en mesure de vous donner dans le délai toutes les dispositions que nous croyons être de sauvegarde pour notre Territoire. Nous voulons marquer notre indéfectible volonté de demeurer au sein de la République Française, il ne faudrait pas que le temps et les déceptions viennent anéantir cet élan qui se manifeste aujourd'hui, non pas que nous ayons aucun doute sur la volonté du Gouvernement, mais parce que n'importe quel système ne peut réussir en Guyane, il faut faire un choix et choisir le bon. Nous voulons mettre notre expérience au service de ce grand travail de rénovation ; c'est pour cela que nous commençons d'abord par répondre OUI, en attendant que nous puissions bâtir cette Guyane Nouvelle que nous appelons de tous nos vœux.

Nous devons vous dire aussi qu'en attendant que le démarrage soit une réalité, les femmes de ce Pays veulent être protégées et que leurs enfants aient à manger : les vieux, les nombreux vieux qui ne touchent absolument rien et pour lesquels rien n'est prévu le devant leurs bras vers la France. Nous l'en avons dit que le succès du référendum allait apporter le remède à leur malheur. Nous, nous vous demandons à manger pour eux, eux qui traînent si misérablement, qu'ils ne peuvent pas travailler à soixante quinze ou quatrevingts ans.

La Guyane est là, coulante; nous, Parti Socialiste Guyanais, nous nous sommes portés garantis parce que nous savons que l'avenir ne peut pas nous décevoir. La Guyane lance une dernière fois un SOS, nous savons qu'il sera entendu.

Veuillez agréer, Mon Général, l'assurance de notre respectueuse considération.

Justin CATAVÉE
Ancien Combattant des Forces Françaises Libres
Secrétaire Général du Parti Socialiste Guyanais.

AMIS DE LA GUYANE

Dimanche prochain 28 Septembre aura lieu le vote du Référendum Constitutionnel qui conviendra une fois de plus le peuple français à une Révolution totale.

Il est absolument normal qu'en dernier ressort, le peuple se prononce pour le système appelé à le régir.

Vendredi dernier 19 Septembre alors que le Camarade CATAVÉE tenait sa réunion d'information au siège de la permanence, Monsieur le Ministre MALRAUX, délégué à la Présidence du Conseil, l'invitait à se rendre immédiatement à la Préfecture où il le retenait longuement et lui donnait l'assurance que le Gouvernement était décidé à faire pour la Guyane Française plus que partout ailleurs. Il a de plus affirmé que le Gouvernement mettrait en exécution dès que possible de grands travaux et un système favorisant les investissements de capitaux.

Aussi notre Camarade CATAVÉE a su répondre à toutes les questions que lui étaient posées par Monsieur le Ministre. Il lui a expliqué en dernier lieu que dès le moment où des possibilités d'emploi pourraient être offertes aux hommes, la situation des femmes s'en trouverait automatiquement améliorée et la famille guyanaise serait organisée sur des bases plus régulières et plus solides.

Nous pouvons dire que des preuves de bonne volonté nous ont été données par le Gouvernement, une partie de ce que nous avions demandé nous est accordée. C'est pourquoi Guyanais et Guyanaises, nous vous demandons de voter :

OUI

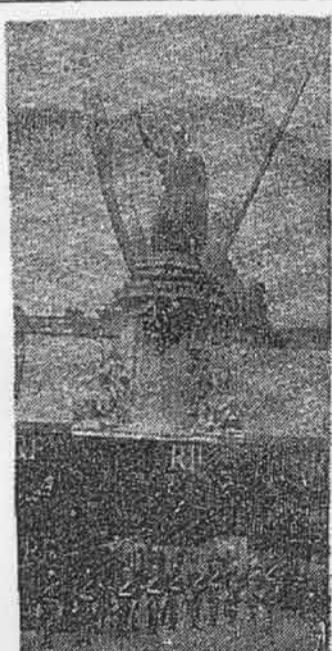
au Référendum du 28 Septembre

Bien sûr, une campagne malicieuse est lancée contre nous, notre leader tenant ferme sa position avait toujours dit que si satisfaction nous était donnée, même au dernier moment, nous voterions OUI et dans le cas contraire, NON.

Nous Parti Socialiste Guyanais nous avons été les premiers à réclamer un Statut Spécial, malgré les moqueries de certains. Nous avons aujourd'hui obtenu déjà des satisfactions importantes, nous devons tenir notre parole, c'est la raison pour laquelle nous demandons à la Guyane toute entière de voter

OUI

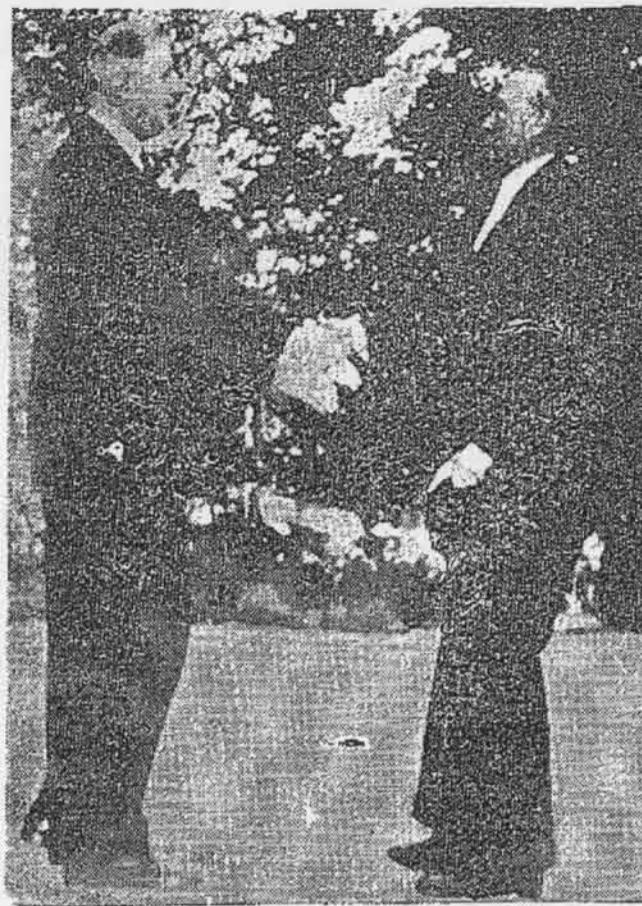
à la Constitution



Le Général De Gaulle a commenté la nouvelle Constitution, Place de la République

Le Chef du Gouvernement pendant son examen. (080958-Record).

CONSOMMEZ
R. E R H U M
de « LARMORIQUE »
— Demandez le chez : —
R. ROBO, 2, Chaussée Sartines, 2
Dépositaire exclusif



A « La Boissarie » le Chancelier est accueilli par le Général.
Voici le Général De Gaulle accueillant dans sa propriété de Colombey-Les-Deux-Eglises le Chancelier Konrad Adenauer.

LA SEMAINE INTERNATIONALE

La semaine a surtout été marquée par un événement que l'on peut qualifier d'historique : la rencontre de Gaulle - Adenauer à Colombey. Il est doré et déjà certain que les entretiens qu'ont eus les deux chefs de gouvernement ont permis de dissiper certains malentendus et de consolider, en renouvelant certains aspects, d'accord avec le chancelier Adenauer le Général de Gaulle proposerait une réunion des chefs de Gouvernement Européens pour jeter les bases d'une Communauté Européenne. Ce n'était d'ailleurs pas son but, puisqu'aucun ordre du jour précis n'avait été fixé. Il s'agissait pour les deux chefs de gouvernement d'abord de se connaître, ensuite de faire un tour d'horizon portant sur tous les sujets intéressant la France et l'Allemagne occidentale.

Les deux hommes d'Etat ont étudié les moyens pratiques grâce auxquels les pays de l'Europe Continentale pourront collaborer dans l'avenir. L'Amérique du Sud enfin a figuré elle aussi dans les sujets évoqués. Ils se sont félicités du désir manifesté par le Brésil de s'associer plus étroitement à l'Europe et ils ont envisagé les moyens d'harmoniser l'appui économique de leurs pays respectifs aux puissances latino-américaines

Tribune Libre

LIBERALISME ET ESPOIRS

En quelques mots un communiqué a rendu à tous les Guyanais la foi dans le libéralisme de la France.

Ceux qui connaissent l'esprit positif et le sens aigu des réalités du Général de Gaulle, savent que la France nouvelle donnerait à la Guyane, vieille terre de la plus grande France, les quelques réformes profondes que sa situation exceptionnelle exigeait. Les autres, qui eux aussi, avaient montré au Libérateur, en 1956, de quel amour il était l'objet, pensaient que la Guyane aux 27.000 habitants était trop petite chose pour retenir l'attention de celui qui doit penser aux Cent Millions de Français répartis sur les cinq continents et qu'il ne pourrait trouver le temps nécessaire à l'étude des problèmes complexes de ce pays.

Quel merveilleux démenti ne nous donne-t-il pas ! En l'espace de quelques jours il a non seulement accepté nos désiderata, mais il a mis au point le système complet que nous n'osions même pas espérer. Assemblée départementale élargie et dotée de pouvoirs très étendus, unification du territoire par la disparition de l'Iwini, création d'un Secrétariat Général, véritable ministère, pour les quatre départements d'Outre-Mer, avec à sa tête un homme, Monsieur Trémou, qui connaît tout particulièrement nos problèmes, et enfin des mesures sociales très importantes pour les travailleurs.

Ce sera maintenant l'appel aux compétences pour faire démarrer ce merveilleux pays, doté de richesses inexploitées, ne serait-ce que celle du tourisme qui trouverait, dans une Guyane bien aménagée, des sites merveilleux dans un climat idéal. L'Agriculture, la Mine, la Forêt, le sol et le sous-sol, attireront ceux qui sont prêts à les mettre en valeur. Les capitaux à la recherche d'un refuge sûr, le trouveront ici. La main-d'œuvre ? Elle sera piéte à venir dans une Guyane neuve et libérée où n'ont cours ni préjugés ni querelles raciales. Quel merveilleux espoir pour ceux qui commençaient à désespérer

Dans quelques jours la France, pays immensément riche, dotée de presque toutes les matières premières indispensables aux Industries Modernes, possédant des techniciens recherchés dans le monde entier, ayant une industrie capable de concurrencer, et souvent de vaincre, celle des autres nations, la France se donnera une nouvelle Constitution.

N'espérons pas une unanimité que seules les dictatures, qu'elles soient de droite ou communistes, peuvent se payer le luxe d'obtenir par la menace ou par la fraude, mais escomptons une masse puissante de OUI qui permettra au Général de Gaulle de poursuivre la tâche écrasante qu'il a entreprise.

En quelques mois la France s'est redressée, la monnaie s'est affermie, les devises ont afflué. Voici le résultat de la gestion de l'homme du 18 Juin, de celui qui ne renonce jamais. Aidons-le par un vote massif de confiance. Le pouvons-nous ? OUI !

A. J. CARASSO.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

ARRIVÉES

PASSAGERS ARRIVÉS PAR VOIE AÉRIENNE

Le 18 septembre 1958 par Pan Air.

Venant de Bélem.— Angel Michel — Beldener Léopold — Buchot Pierre — Carsenat Jacques — Carsebat Régine — Chaves Netto Eroesto — Da Silva Ponciano Milton — Fernandes Gonçalves Adriano — Ganelas Antonio — Gornayeb Normélia — Ishak Antoine — Lima Da Silva Joaquim — Meckertichiam Torgon — Oliveira Darcy — Rieta Domenech Félix — Schuberth Boris.

Le 19 septembre 1958 par avion privé U.S.A.

Venant de Miami.— Brust Robert — Brust Daisy — Steffe Nina.

Le 19 septembre 1958 par Air France.

Venant de la Métropole.— Perrinaud Paul — Perrinaud Josette et enfants — Vincent George — Wissimb Aric — Wis-sinh Elisabeth.

Venant de Miami.— Steffes Jackson.

Venant des Antilles.— Malraux André — Mme Malraux — Trempeaux André — Juillet — Cottin — Bazire Alain Benezech Yves — Sie Gunzburg Serge — Genay Jules Marsau Yves — Renard Emmanuel — Saleh Youssef Joséphine.

Venant de Georgetown.— Asseo Roger.

Venant de Paramaribo.— Chong A Long Joseph — Da Paz Rosa Antonio — Godinho Da Silva Sandeval — Kruyer Gérardus — Marqués Antonio — Miranda Paula — Porto Leite Laure — Ruiz Beraval Humberto — Severin Emilie — Wong A Liem Roma — Yeck Georgette.

Le 20 septembre 1958 par Cruzeiro Do Sul.

Venant Belém.— Do Santos Joaquim — Dosantosmarques Antonio — Goncalves Da Silva João — Gonçalves Maia Antonio — Gomes Faria Pedro — Helon Nadyr — Lobato Yval — Sidi Isaac — Soares Oswaldo Sacramento.

Venant de Macapa.— Edward Marie et Montoute Hélène.

Le 22 septembre 1958 par Avion Militaire Brésilien.

Venant de Rio de Janeiro.— Namane Slemane Naser.

Venant de Bélem.— Ferreira Luiz.

Le 22 septembre 1958 par Air France.

Venant de la Métropole.— Minne Héllyette et enfant — Rivière Jean — Rivière Vincente — et enfants — Salmon Claire.

Venant des Antilles.— Beausite Auxence Deshayes Henri — Gemieux Serge — Michely Léon — Subra Philippe.



Les Troubles anti-Noirs de Londres. Une Jamaïcaine, dont la maison vient d'être attaquée, a pris des mesures de défense. (020958).

Venant de Paramaribo.— Colmet Daage François — Corneille Lucette — De Young John — Fradin De Belabre Roland — Sordillet René.

Venant de Trinidad — Marlin Arnaud.

Le 19 septembre 1958 par Avion I G N

Venant de la Métropole.— Clerel Maurice — Derne Raymond — Fournier Raymond — Mattei Pierre — Peraudin Roger — Pourmoud Camille — Sochala Daniel.

Le 23 septembre 1958 par Pan Air.

Venant de New-York.— O'Neill Thomas

Venant de Mexico.— Riéra Jeannine et enfant.

Venant de Paramaribo — Daudé Roland Decembre Cécilien — Gordius Flore — Gordius Claire — Ho Tsai Mouique et enfant — Lœ-Mie René — Lœ-Mie Marie et enfant — Lœ-Mie Maurice — Lœ-Mie René — Lœ-Mie Colette — Lœ-Mie Edward Lœ-Mie Eugène — Lœ-Mie Anne et enfants — Tjauw Sin Jocelyn — Yue Kon Pine.

DEPARTS

PASSAGERS PARTIS PAR VOIE AÉRIENNE

Le 20 septembre 1958 par Air France.

Allant en Métropole.— Malraux André Mme Malraux — Trémaux André — Juillet Cottin — De Gunzburg Serge — Frenod André — Frenod Hélène et enfant — Lanet Henri — Lanet Simone-Buchot Pierre.

Allant aux Antilles.— Bazire Albert — Carsenat Jacques — Carsenat Régine — Desremar Lucien — Desremar Ginette Gilberne Léopold — Lambert Gaëtan — Raibaut Georges — Robert Esthère.

Allant à Paramaribo.— Lacerda Lutz Irio — Léandre René — Maville Lure — Schuler Frank — Wessels Edouard.

Allant à Georgetown.— Julio Xavier.

Le 20 septembre 1958 par Cruzeiro Do Sul.

Allant à Bélem.— Andred Mello Luiz Alves De Souza Manoel — Chaves Netto Ernesto — Da Paz Rosa Antonio — Fernandes Goncalves Adriano — Gorayeb Norma — Lima Da Silva Joaquim — Marques Antonio — Morais Da Cruz Jonatas — Oliveira Darcy — Poro Leite Lauro — Ruiz Bernal Humberto.

Allant à San Antonio.— Renau Ferrer Ramon.

Le 22 septembre 1958 par Avion Militaire Brésilien.

Allant à Macapa.— Uliero Victor — Thamar Charterine — Do Nascimento Filho Galdino.

Le 23 septembre 1958 par Air France.

Allant en Métropole.— Angel Chantal Barbe Maurice — Barbe Léocadie et enfant — Caillet Louise et enfant — Hock Jacques — Pniewski Marcel — Pniewski Claire et enfant — Tome Jean Voiteller Pierre.

Allant aux Antilles.— Boyce Emile — Lagrancourt Marie — Polycarpe Andrée Valzard Anna.

Allant à Georgetown.— Asséo Roger — Kruyer Gérardus.

Allant à Ste-Lucie.— Saint-Pierre Francis.

Allant à Paramaribo — Daudé Roland Godinho Da Silva Sandeval — Jean Marie Jeanne — Wong A Liem Rema.

Le 23 septembre 1958 par Pan Air.

Allant à Bélem.— Baldener Léopold — Cusso René — Dos Santos Marquès Antonio — Ganelas Antonio — Gomes Farias Pedro — Helou Nadyr — Sidi Isaac.

PASSAGERS PARTIS PAR VOIE MARITIME

Le 17 septembre 1958 par le Désirade

A destination de Fort-de-France — Flavien Claudine — Gérault Léonide — Konstan Armande — Maserene de Rassac Philippe — Plancy René — Sejean Marie.



A l'Exposition des Céramistes d'Art, à la Maison de la Chimie.

Voici un « Fumeur de Narghilé », automates à musique, monté sur un coffre à bijoux (130958 Record).



■ A Zurich, signature des accords Franco-Egyptiens sur la reprise des relations économiques et culturelles.

A g. M. Abdel Galab (directeur de la Banque d'Egypte) signe pour l'Egypte, à dr. M. Jean Huber (représentant du Ministère des Finances) signe pour la France.

Télé-Photo (238858).

Cocoyé : caiman,
Cocoyé-coyer : caiman.

Roune mé roune — mé rouse : Caïman.
Roune a tata roune : caïman.

Pilit-pilit ta roune : caïman.

Vime coco vime, Caïman.

Mes zamis, a chanté a qui longue.
Charpentiers-ya débrassé bois-a et pi yé jilé cō-a sans casser chalean, di Roué.

Mail charpentier allé reclamé so soumaqué.

— Vini dimain, collègue, dit Toti, mo qué paye zote.

— A pas ça ou té dit nous, dit charpentier, ou té dit nous cou nous fini travaille ou té qué payé nous.

Mambaye-Sinibaye, mété so jaquette qué so belle cravate rouge, li présenté divan Cassabe-Chobo, so bôlé.

Roué qui toujou qua guimbé à so parol accordé li laamin di so fille.

Le lendemain di noce Prince Mambaye-Sinibaye roucouvoué Mait charpentier qué toute so ouvrier, à so palais.

— Charpentier, dit Toti, service lo rendé mo vaut passé soumaqué. Aussi pou prouvé zote mo reconnaissance, mo qué couronnin zote mo reconnaissance, mo qué couronnin zote toute. Princesse Mambaye-Sinibaye déjà préparé zote couenne — Proché, baissé zote tête.

Toute charpentier-ya baissé yé tête.
Madame Toti placé sa pompon rouge zote où toute charpentier qua poté en l'ai yé tête.

Toti embrassé so princesse li dit :

— En dans la vie Bon Guié qua idé tout ça qui gain l'audace, mo Mambaye-Sinibaye, mo Toti, mo pas mêlé.

PATACRAC.

FAITS DIVERS

Semaine du 10 au 17 Septembre 1958
Infraction à la police du routage : 10

Divagation d'animaux : 1

Objets trouvés

Une trousse de clés

Un porte-feuille de couleur jaune, contenant une photo, un reçu et une lettre

Ces objets sont déposés au commissariat de police à la disposition du propriétaire.

Un accident de la circulation s'est produit un cyclo moteur et scooter (dégâts matériels).

Semaine du 18 au 25 Septembre 1958

Infraction à la police du routage : 6

Objets trouvés : 10) Deux billets de mille francs

20) Un porte-feuille de couleur rouge en matière plastique contenant 55 francs et divers papiers.

Arrestations

10) Neuf arrestations ont été repérées pour rebellion

20) Une pour rebellion violences et voies de fait

30) Une pour outrages à Magistrat Administratif voies de fait. Rebellion et outrages à Agent de la Force Publique

40) Une pour vols, violation de domicile, meaute de mort sous condition et port d'arme prohibée.

50) Deux pour port d'arme prohibée.

ACCIDENTS : Deux accidents de la circulation se sont produits notamment le chauffeur Elick Alfred pilotant la ca-

mionnette no 81 F 974 qui a tamponné le cycliste Giffard Elisé, ce dernier blessé a été hospitalisé à l'hôpital Jean Martial.

Police de la route

Au cours de la période du 24 au Septembre 1958, quatre contraventions ont été constatées par la Gendarmerie pour infractions diverses au Code de la Route.

ETAT-CIVIL

de la Ville de Cayenne

DU 7 AU 20 SEPTEMBRE

NAISSANCES

7 Septembre. — Jocelyn Antoine Félix Marie-Thérèse Sylvanie Angèle Luap

8 » » Roland Omer Marius Sylviane Nicolas Hippolyte

9 » » Jacques Nicolas Beaufort Rose Marie Nicolas Pavant

10 » » Yvon Patient Darnal Ernest Marie Innocent Josiane Marie Clet Philippe Luc Aimé Liogibé

» » Anne Marie Morille Farade

11 » » Roger Philippe Arel Roger Marie Servin Marie-Louise Cyprien Ellick

12 » » Jean Daniel Cyprien Boissard Yves Cyprien Mario Duchel

13 » » Magathe Jocelyne Diop Marie Paule Sophie Jean-Louis

14 » » Marie Christine Janvier Darivon José Eustache Danglades

15 » » Sonia Mathieu Mélius Louisa Mathieu Agano Alice Mathieu Tsang-Sam-Moi

MARIAGES

Roger Francois Ophion et Victoria Alexis Simon

DECES

Jeanne Edwin couturière 28 ans

Marie Flore Exana Tourville veuve en première noces de Louis Théodore Ernest Jérôme veuve en deuxième noces de Vincent Sucar s. p. 101 ans

Suzèle Cyrile Nogent s. p. 16 ans

Jean-Baptiste Rémy surnommé Steven veuf de Louise Amaut S. p. 81 ans

Emile Berger pêcheur 48 ans

Marie Joséphine Octavie Joigny veuve de Edgard Ciéry cultivatrice 77 ans

Joséphine Lamer 77 sp Aymon (sans vie)

Pierre Lobiné cultivateur 72 ans

CONTE CRÉOLE

CASSABE-CHOB

QUÉ

MANBAYE-SINIBAYE

CRIC ... — CRAC ...

Cassabe-Chobo a té roué di oune grand péi yé té qua applé Chiaou-Chiaou.

Li té gain oune fille qui té belle passé la line Priucesse a rivé à l'âge di marier.

Mé, ô bô chateau di roué-a, li té gan-guin oune gros pied bois qui té qua risqué di craser palais-a. Personne pas té pouvé jiter bois-a.

Roué fait publier, au son du tambou qui li qué accorder tan main di so fille baillé moune qui qué coupé pied bois-a sans briser so chateau.

Oune grand nonque di Elfège Toti yé té qua applé Manbaye-Sinibaye présent le lendemain devant Roué.

— Majesté, di Manbaye-Sinibaye, mo qué prend engagement di couper gros pied bois-a sans oune branche pas toucher zaille di ou palais

— To crai to qué pouvé Toti, di Roué

— Mo qua juré ou assous cabosse di mo grand papa.

Cé bon, dit Roué, si to réussi, mo qua baillé to mo fil e a, mé si oune branche casse pignon di mo palais, mo qua fait yé pande to pas to patte dérié jouté to mourir.

Toti té tellement fité so rache, qui oune mouche qui té qua passé, frapper assous so lamme, mouche-a coupé en dé.

Manbaye-Sinibaye rivé en bas pied bois-a, li coumené couper, qué chanté :

Mo tchi-tchi yancoman.

Mo tchi-tchi yancoman.

Princesse-a tenté chanlé-a tellement chaud, li lovri so finité pou gadé Toti — Cou Manbaye-Sinibaye aperçouvé princesse-a, li jité so cō endans oune bassin di l'eau, quand li soli, li prend so pitil mouchoué qua souer so visage, pou montrer fille di Roué couman la sueur qua coulé di toute so cō.

Toti passé toute oune journié pou lever oune gode bois. Pendant oune mois enquié, li pas té cō attaqué l'aubier-a.

Oune jou, oune bande charpentiers qua passer, mait'a eu tête — Toti reléyé.

Compé charpentier, vini idé mo couper pour mo bois-a, mo qué payer zote.

— To sûr, Manbaye-Sinibaye, to qué payé nous

— Oui, mo dit zote, cou zote qué fini mo qué payé zote.

Bande charpentier-ya coumené couper, yé voie chanté :

**APPEL À LA
SOLIDARITÉ ET A
LA GENEROSITE
GUYANAISES**

Chaque année l'Union des Etudiants Guyanais bénéficie d'une modeste subvention du Département qui vient d'être supprimée par l'autorité de tutelle.

Cette subvention permettait à l'association de secourir des étudiants, boursiers ou non, en difficultés financières. Pour aider nos amis étudiants nécessiteux, l'Union des Etudiants Guyanais lance un appel à la solidarité Guyanaise, en lui demandant de verser généreusement pour l'œuvre sociale de l'Union. La population est priée de verser directement son obole entre les mains des différents directeurs de Journaux pour la Ville de Cayenne, des Maires des différentes Communes ou à son C.G.P. 87-83-09 PARIS.

Persuadé que notre appel sera entendu par tous, l'Union des Etudiants Guyanais remercie d'avance les généreux donateurs qui par leur geste, aideront un parent, un ami dans le besoin.

Pour le Président

Le Trésorier,
G. GIFFARD.

33, Boulevard Murat à PARIS (XV^e)

VINCENT R

Lt-Brassé no 17
Tel 463 - 406

SERVICE TAXI et TRANSPORT

Prix défiant toutes concurrences

T A R I F

	Fr.
Baldéo	700
Baldéo aller et retour	1.300
Baldéo avec attente	1.500
Beaurivage	800
Beaurivage aller et retour	1.400
Beaurivage avec attente	1.600
Baduel	500
Baduel aller et retour	900
Baduel avec attente	1.000
Cité Castor, Cité Grant, Cité Mirza	400
Cité Castor, Cité Grant, Cité Mirza etc. aller et retour	700
Cités avec attente	900
Cabassou	700
Cabassou aller et retour	1.300
Cabassou avec attente	1.400
Course en ville sans attente	300
Course en ville avec attente	400
Degrade Cannes sans attente	1.700
Degrade Cannes avec attente	2.000
Degrade Cannes aller et retour	3.200
Goslin plage	1.200
Goslin plage avec attente	2.300
Goslin plage aller et retour	2.000
Hotel de Montabo	400
Hotel de Montabo avec attente	800
Hotel de Montabo aller et retour	700
Larivot	800
Larivot aller et retour	1.500
Larivot avec attente	1.600
Montjoly Bar ou Montjoly bourg	700
Montjoly aller et retour	1.300
Montjoly avec attente	1.400
Rémire	1.200
Rémire aller et retour	2.000
Rémire avec attente	2.200
Matoury	1.200
Matoury aller et retour	2.000
Matoury avec attente	2.200
Rochebeau Cayenne	450
Rochebeau débarquement 1.500 à 2.000	
Tour de l'Ile sans attente	2.000
Tour de l'Ile avec attente	2.300
Tour de l'Ile aller et retour	4.000
Usine Prévost	1.000
Usine Prévost aller et retour	1.900
Usine Prévost avec attente	2.200
MARIAGE	
Mariage sans attente	1.000 à 1.500
Mariage avec attente	1.500 à 2.000
BAPTEME	
Baptême sans attente	1.000
Baptême avec attente	1.500
LOCATIONS	
Location à l'heure	800 à 1.000
Location à la journée	1.500 à 4.000
Location à l'heure avec chauffeur	1.000 à 1.250
Location à partir de 15 j	3.000 à 3.500
Location à partir de 1 ou 2 mois	3.000

CONFORT — RAPIDITE

Prix défiant toutes concurrences

Objet Perdu

Il a été perdu entre l'appontement Larivot Macouria un porte-feuille décoloré noir, contenant un permis de port d'arme, un reçu de fusil, appartenant à Monsieur Quémion Germain.

Priéré de le faire parvenir à la Gendarmerie de Macouria où une déclaration a été déposée.

ATTENTION !

Une seule adresse s'impose service TAXI ET TRANSPORT

VINCENT R.

17, Lieutenant Brassé prolongée 17

Téléphone 463 - 406

Confort — Rapidité

PRIX DEFIAINT TOUTES CONCURRENCES

1-3

Moelle Color Reflets

Naturel Total

Garnier

Toutes les femmes, savent combien éclatante est synonyme de jeunesse et de rayonnement accueilleront :

LACTOCLAIR

avec satisfaction, sûres de pouvoir enfin grâce à ce nouveau produit **GARNIER** éclaircir leur Chevelure en la soignant.

Cheveux clairs ! ..

Cheveux brillants ! ..

Madame demandez à votre Coiffeur ou votre Parfumeur :

LES PRODUITS CAPILLAIRE

GARNIER

Rapidité ! Naturel ! Complet !

TOUT PAR LA MAGIE

Santé,

Amour,

Réussite,

Argent,

Le Secret de votre Vie

PAR TROIS ELEMENTS :

RADIESTHESIE - ASTROLOGIE

OCCULTISME

Ecrire avec détails et photo entière :

NOSTRADAMUS

Docteur en Sciences Occultes

B.P. 1.075 — TANGER (MAROC).

L'ETABLISSEMENT SAID

fait connaitre à sa

clientèle

qu'il a déballé des CAHIERS D'ECOLIERS (pour la rentrée des classes à bon marché) — RIDEAUX (pour portes et fenêtres en Bambous) — LITS Compté (nue et deux p'aces) — CHAISES à Rollonge et CHAISES Toile — CHAISES Acajou (fond décoré bois) — TISSUS — SACS — LINERIE etc ...

LES ETS AU PRINTEMPS

se tiennent à votre disposition pour

Location de meubles de

— tout genre —

CONDITIONS DEFIAINT TOUTES

CONCURRENCES

Un seul nom ! Une seule Adresse !

Les Ets « Au Printemps »

34, Rue Lallouette, 34

VOTRE AVENIR, VOTRE BONHEUR, VOTRE SANTÉ

d'après votre date de naissance

CLAIRE D'ARVILLE

Astrologie — Médium International

vient vous trouver pour vous aider, vous conseiller, vous guider et vous soulager dans n'importe quel cas.

Pour tous renseignements

s'adresser à

H. ABEL ADOUAI

Boulevard de la

République

— CAYENNE —

Secrétaire : Maison HILAIRE

AU STUDIO GAUMONT

Du Lundi 29 Septembre au Mercredi 1er Octobre

Un couple détonnant!



A partir du Jeudi 2

Balraj SAHANI — Nirupa ROY

dans

CALCUTA

Ville Cruelle

UN DRAME SOCIALE

Au Festival de Cannes 1954 — GRAND PRIX INTERNATIONAL

A. J. CARASSO

PLOMBERIE SANITAIRE

UNIQUEMENT DE QUALITÉ

18, RUE MALOUET

ET POUR LE BATIMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DES PRIX ! ET UNE SEULE QUALITÉ

— LA MEILLEURE —

5 RUE LALLOUETTE

TELEPHONE 222

Directrice de la publication :

JEAN-LOUIS JEANNE

Tirage : 2.000 exemplaires

IMP.— PARTI SOCIALISTE GUYANAIS

Jeanne